

Dans la Serre : Menotey, Rainans, Biarne, Chevigny, Pagny, Saligney, Eclans-Nenon... et ailleurs ..... 2  
 Carrière : participez à l'enquête publique ! ..... 3  
 Grotte de l'ermitage, une ballade pour tous ..... 4  
 Curiosité dans la Serre : la grotte-chapelle de Vriange ..... 5  
 Nos communes restaurent le patrimoine ! ..... 6 et 7  
 Faire revivre les cépages du XIX<sup>e</sup> siècle ..... 8  
 Dossier : sur les traces du Tacot ..... 9 à 12  
 Un chantier éco-citoyen à Rainans ..... 13  
 Entretien et restaurer les arbres têtards ..... 14  
 l'ADN sème des graines pour la paix ! ..... 15  
 Et si on investissait dans les énergies renouvelables ? ... 16  
 Dole-Tavaux, Center Parcs : projets inutiles ..... 17  
 Changements climatiques: le Pape s'engage ..... 18  
 Brèves ..... 19  
 Vos rendez-vous locaux ..... 20



# SERRE VIVANTE

Journal d'information  
semestriel du Massif de la Serre

PRINTEMPS 2016  
n°41

VOS RENDEZ-VOUS  
AVEC SERRE VIVANTE

édito



Fin 2014, juste après la mort de Rémi Fraisse, jeune naturaliste opposé au projet de barrage à Sivens, François Hollande promet que le gouvernement va s'engager pour rénover en profondeur le dialogue environnemental afin qu'un tel drame ne se reproduise plus. Las ! Détricotage du droit de l'environnement, amendements glissés dans des projets de loi pour passer en force, référendum en trompe l'œil, ordre du jour improvisé, absence de suivi des décisions : la démocratie environnementale est à bout de souffle. Notre Dame des Landes, Sivens, nucléaire, LGV Lyon-Turin, projets de Center Parcs... partout en France, des citoyens s'organisent pour résister et rappeler au gouvernement **F.H. son devoir de cohérence.**

**" Tout doit être fait pour que, sur chaque grand projet, tous les points de vue soient considérés, que toutes les alternatives soient posées, que tous les enjeux soient pris en compte, mais que l'intérêt général puisse être dégagé. "**



## FÊTE DE LA NATURE

à la découverte des oiseaux de la Serre ...

21 MAI 2016  
[www.fete.de.la.nature.com](http://www.fete.de.la.nature.com)

rendez-vous à 9h,  
mairie d'Offlanges

Ouvert à tous, gratuit

## Energies Renouvelables Citoyennes Club d'investissement

### soirée d'information

avec Jean-Louis Dufour, maire de Chamole et Caroline Bouchard de l'AJENA

salon de la mairie de Menotey

jeudi 9 juin à 20h30



**Réunion Tupperwatt : ensemble créons un CIERC !**  
 Ne restons pas à regarder les pales tourner, devenons acteurs en assurant une meilleure redistribution locale des bénéfices du futur parc éolien de Chamole. **Entrée libre.**

## JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS & DES MOULINS

samedi 18 juin rendez-vous à 14h



démonstration de taille-douce et d'impression à l'atelier Didier Mutel  
42 avenue de la Libération à Orchamps



**Deux jours pour découvrir métiers et savoir faire ...**  
 Organisés avec La Maison du Patrimoine d'Orchamps sous le signe de la convivialité et de la découverte. Démonstrations autour de la coutellerie, la ferronnerie, le tournage du bois, l'ébénisterie, la tapisserie, le filage et placés de la laine, la vannerie, divers ouvrages de dames, la reliure, la lithographie, la sérigraphie, la corderie, le tavaillonage ... Deux séances de développement et tirages photo à l'ancienne. Projections de films vidéos sur des savoir faire disparus. Samedi de 14h à 19h et dimanche 19 juin de 10h à 12h et 14h à 18h. **Entrée libre !**

## CERISE GRIOTTE

L'association Cerise Griotte a pour but de mettre en relation l'animal et l'être humain.



Deux axes principaux : organiser des activités thérapeutiques, récréatives et d'éveil associant l'animal au sein d'établissements accueillant un public fragilisé et favoriser les relations entre l'animal et l'homme par des réunions, des conférences, des ateliers, des animations et des rencontres. Cette année l'association a consacré le principal de ses actions au jeune public à travers des ateliers de prévention des morsures. La chienne mascotte de l'association, Cerise, a permis aux enfants des accueils de loisirs du Grand Dole de découvrir comment aborder un chien en toute sécurité. La plupart des enfants confondent l'attitude menaçante d'un chien qui montre les crocs et grogne avec une expression sympathique comme un sourire... Pendant les ateliers, la théorie laisse place à la mise en pratique et surtout une interaction avec la chienne. L'association propose également des promenades canines et différentes activités permettant des rencontres entre passionnés d'animaux. Un impératif pour participer : être de bon poil ! ■

Contact : ☒ 4 chemin en Rouget 39290 Menotey 07 81 57 11 25 / association@cerisegriotte.fr

## Chevigny : éteindre l'éclairage public la nuit ...

L'éclairage public est désormais éteint une partie de la nuit, dans un souci d'économie et de lutte contre le gaspillage.

La coupure de 0 à 5 heures, sauf le vendredi et le samedi, fait suite à une consultation de la population dont une large majorité a validé le projet. ■



## Un filtre planté de roseaux à Eclans Nnon

Ce 30 avril, Eclans Nnon a inauguré son nouvel équipement de traitement des eaux usées d'une capacité de 600 équivalents-habitants.

En 2005, la commune avait quitté le Syndicat Intercommunal de la Vèze qui projetait d'acheminer les eaux usées jusqu'à Dole. Cette nouvelle station d'épuration permet une meilleure maîtrise des coûts pour l'investissement de la collectivité mais aussi pour le fonctionnement de l'installation. Ce procédé écologique qui s'appuie sur des mécanismes naturels pour l'épuration des eaux (filtration, dégradations bactériennes, assimilation par les plantes) a été subventionné à hauteur de 54 % par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental du Jura pour un montant de 418 116 euros (HT). ■



**FabLab**  
www.net-iki.org

## Grâce à Netlki, Biarne reçoit le label « territoire innovant »

Lors du forum pour la diffusion des usages du numérique, en décembre dernier à Lyon, la commune de Biarne a été labélisée dans la catégorie « Territoires contributeurs » grâce au projet d'un « FabLab étendu » porté par l'association Net-Iki.

Net-Iki a été précurseur en se dotant de matériel dédié à la conception d'objets (scanner et imprimante 3D) mis à disposition de ses adhérents au sein d'un espace coopératif. Dès 2012, ses membres ont été très actifs pour la promotion du modèle auprès d'autres villes, en particulier en Bourgogne et Franche-Comté. La création de FabLabs à Champagnole, Arbois, Savigny-les-Beaune, Chalon... permet de mener des projets communs mais aussi de partager les investissements. Le trophée remis à Ludovic David, président de Net-Iki, et Pascal Minguet, fondateur du FabLab de Biarne, salue « un réseau qui favorise l'accès aux FabLabs en milieu rural et accroît leur offre de services, de rencontres... ». Le maire, Bruno Negrello, se félicite du dynamisme de l'association accueillie dans l'ancienne école, où elle propose différents ateliers d'initiation et de perfectionnement : nouveaux appareils, réseaux sociaux, entretien de son PC... ■  
+> [www.net-village.org/fablab/?page\\_id=2403](http://www.net-village.org/fablab/?page_id=2403)



## Chantier nature sur l'île de l'ancienne gravière de Pagny

Un débroussaillage des ligneux, robiniers et autres saules a eu lieu au printemps 2015.

L'entretien permet d'offrir les conditions de nidification les plus favorables au vanneau huppé. Cet oiseau est en danger de disparition en Franche-Comté où l'on observe un effondrement de la population nicheuse d'environ 75 % depuis 1996. La préservation du site naturel repose sur la concertation entre la municipalité, les pêcheurs, promeneurs et naturalistes. La commune, propriétaire de cette zone humide, a engagé un partenariat avec la LPO Franche-Comté pour une gestion écologique, dans le cadre du contrat de rivière Ognon. ■

Contact : 06 50 54 65 73 / Cyrielle.bannwarth@lpo.fr

## Les générations futures auront à faire les choix que nous n'osons pas faire ...

Après Biarne et Chevigny, le conseil municipal de Rainans, sous la pression des opposants, a mis un coup d'arrêt ce 29 mars au projet d'installation d'éoliennes sur le territoire communal.

Ce projet a entraîné des crispations et, bien que convaincu de l'importance de la question, le maire a proposé l'arrêt, afin de préserver la bonne ambiance qui régnait dans le village jusque-là. ■



## Menotey

Pour la 3<sup>ème</sup> fois un marché de potiers aura lieu à Menotey les 25 & 26 Juin

22 exposants seront présents les 25 et 26 juin, proposant Grès, Porcelaine, Faïence, Raku, etc. Atelier de modelage pour les enfants.

Samedi : 14h/19h dimanche : 10h/18h ■



## Retour des moutons à Saligney

Depuis plusieurs années la commune est accompagnée par Jura Nature Environnement. L'étude réalisée par la cellule Espaces Naturels Sensibles du Département débouche sur la relance du pastoralisme, afin de préserver au mieux les pelouses sèches du Bermond.

Auparavant, la commune faisait appel à une entreprise de débroussaillage pour empêcher les espaces ouverts de se refermer. Après une négociation avec les chasseurs, qui craignaient pour la pérennité de leur réserve de chasse, un accord a été trouvé pour un pâturage sur environ 3 hectares. Une barrière légère, électrifiée, a été réalisée par des agents du département sur un linéaire d'environ 800 mètres. Un éleveur, M. Adrien Gillot de Dammartin, dont les moutons pâturent déjà les pelouses sèches à Brans, au Mont Guerin et au Mont Roland, fournira le cheptel. Suivant les conditions climatiques, ces animaux au nombre d'une quinzaine, seront présents sur le site 2 à 3 mois. Le Bermond est fréquenté régulièrement par des marcheurs, des Vététistes, des cavaliers... les passages resteront bien entendus accessibles grâce à des portillons à refermer après passage. Un suivi de l'évolution floristique du lieu sera réalisé en lien avec la cellule ENS du Jura. ■

Contact > Mairie : 03 84 70 90 50

lundi de 14h30 et 18h30 et jeudi de 9h30 à 11h30

Des agriculteurs ont manifesté à Dole et ailleurs, avec force banderoles. L'une portait le message : "Écologistes, terroristes économiques".

La colère des agriculteurs, qui sont endettés et ne parviennent pas à vivre de leur travail, est légitime. Mais la plupart des "écologistes" consomment local, achètent directement aux producteurs, payent le juste prix... court-circuitant autant que possible la grande distribution qui étouffe les producteurs. Certains d'entre nous, dans les AMAP, rendent service aux côtés des producteurs. Les agriculteurs désespérés, au lieu d'accuser sans discernement, feraient mieux de chercher à développer une autre agriculture, par exemple biologique. Des structures de conseil existent pour cela, des personnes sont prêtes à passer du temps pour réfléchir avec eux à des solutions. La coopération est toujours plus fructueuse que l'affrontement. ■



Lors de sa séance du 17 mars 2016, le conseil municipal de Chevigny a dépouillé les bulletins-réponse.

Sur 89 votants, 33 étaient favorables à une extinction de l'éclairage public toute la semaine, 33 à une extinction sauf vendredi et samedi, et 23 se sont prononcés contre le projet.

La décision est effective depuis le 2 mai.

Le projet des carrières de Moissesey à l'heure de l'enquête publique

**IL FAUT BIEN DES CARRIÈRES POUR FAIRE DES ROUTES !**

Sans doute, mais on ne construit plus vraiment de routes aujourd'hui ... De plus, tous les projets de carrière ne se valent pas. L'exploitation du sous-sol, comme l'exploitation forestière, doit être raisonnée. L'exploitation d'une carrière doit tout d'abord répondre à un besoin public en matériaux. Elle doit également minimiser la destruction de l'environnement et les nuisances pour les habitants.



Le projet d'extension de la carrière de Moissesey, au cœur du site Natura 2000 du Massif de la Serre répond-il à ces critères ? Chacun d'entre vous pourra s'exprimer sur le sujet lors de l'enquête publique qui aura lieu très prochainement. Après il sera trop tard.

L'association « Sauvons le Massif de la Serre » relève que beaucoup des points noirs qu'elle dénonce (utilité publique, matériaux stériles, bruits, camions, horaires) sont également mis en question dans l'avis de l'autorité environnementale rendu le 30 mars (document disponible sur le site de la DREAL Franche Comté). Peut-être ne sont-ils pas juste des hurluberlus, « empêchent de creuser profond » ? A vous de juger.

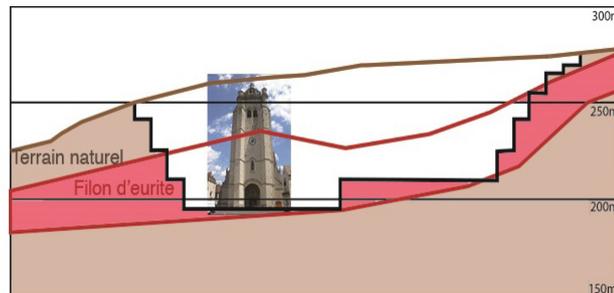
**Utilité publique**

La roche extraite du sous-sol est un bien public. Elle doit être utilisée en fonction des besoins publics et non pas pour la simple rentabilité de l'exploitant privé. L'eurite de la Serre est un matériau de très bonne qualité. Son utilisation est limitée aux couches de roulement des autoroutes et autres routes à forte circulation. La demande du carrier porte sur 3 millions de tonnes sur 10 ans. Ce chiffre est plus de 4 fois supérieur aux besoins estimés par les services de l'État dans le schéma directeur des carrières. Ces besoins pourraient largement être satisfaits par les carrières proches, déjà autorisées pour une longue durée, et qui ne présentent ni contrainte écologique forte, ni impact pénalisant

sur les habitants. Pour Sauvons la Serre, il est clair que si la demande devait être acceptée, ce matériau serait encore gaspillé et vendu pour tout type d'utilisation. Pourvu que cela rapporte...

**Matériaux de découverte**

Le filon d'Eurite, qui fait l'objet de la demande, est enfoui très profondément sous d'autres roches. Ces « matériaux de découverte » représentent plus de 2,8 millions de m<sup>3</sup> à extraire (soit l'équivalent de la pyramide de Keops !) simplement pour atteindre le filon. La valeur guide pour le taux de découverte donnée par les services de l'état est de 30 %. La demande indique un taux de 377 % ... A quoi sert donc le travail des services de l'état, si c'est pour ne pas s'en soucier ? Ce mode d'exploita-



tion a aussi comme conséquence de multiplier les nuisances locales avec une augmentation très importante du nombre d'explosions et un volume à déplacer équivalent à plus de 40 tombereaux de 70 t par jour, pendant 220 jours ouvrés, pendant 10 ans... Une autre conséquence désastreuse serait la création de trous béants dans le paysage de plus de 70 m de profondeur, environ la hauteur de la collégiale de Dole !

**Participez !**

Informez-vous et, quel que soit votre point de vue, exprimez-le lors de l'enquête publique : après, il sera trop tard pour se plaindre ! Le dossier d'enquête sera consultable dans les mairies d'Amange, Archelange, Brans, Châtenois, Chevigny, Frasnes-Meuilières, Grédisans, Malange, Menotey, Moissesey, Montmirey-la-Ville, Montmirey-le-Château, Offlanges, Peintre, Serres-Moulières, Thervay, Vriange. Tous les conseils municipaux devront prendre position. Des permanences seront organisées pour la commission d'enquête. Avec nous, demandez la tenue d'une réunion publique afin que chacun soit informé des enjeux !

**Nuisances**

les exploitants se doivent d'investir pour minimiser les nuisances. La demande du carrier prévoit à l'inverse une augmentation du nombre de camions, du nombre d'explosions... L'impact du bruit subi par les habitants est tellement minimisé dans le dossier que cela en est grotesque. Rappelons que la réglementation demande 1000 m d'éloignement entre le site d'extraction et les habitations, ici il y a 830 m. Pour parfaire le tableau, la demande officielle porte sur une exploitation possible jusqu'à 22 h et les samedis matin, contrairement aux promesses

faites par Monsieur Pernot ... Pouvons-nous accepter ces nuisances, la dégradation du cadre de vie, la dépréciation des biens immobiliers au seul titre de la rentabilité privée ?

**Nos impôts pour autoriser les camions des carrières à emprunter la Serre !**

Si l'un ou l'une d'entre nous détruit un bien public, il paye la note. Les camions de la carrière bénéficient quant à eux d'une autorisation spéciale pour traverser la Serre via la D37. Vu leur tonnage, ils dégradent très fortement les chaussées. Et nous tous payons la note ... Il est intéressant de noter que beaucoup d'élus locaux, pourtant si sensibles aux économies en cette période de crise, semblent trouver cela normal. Posez-leur la question !



**Avis d'enquête publique**

L'enquête publique est une procédure qui permet à chacun de s'exprimer, en toute liberté sur un projet soumis à l'autorisation de l'État. Au niveau pratique, c'est très simple. Chacun peut soumettre ses remarques à un Commissaire enquêteur lors des permanences de ce dernier (en mairies) ou par courrier. Informez-vous auprès des mairies, sur notre site ou sur les sites des services de l'État. **C'est aujourd'hui qu'il faut agir !**

**Agir maintenant**

La prolongation de la carrière c'est aussi la destruction à petit feu du Massif de la Serre. Cette demande, n'est qu'une étape. Le projet d'une carrière géante coupant le massif en deux, de Moissesey à Serre les Moulières existe toujours, sous forme de « variante », dans le dossier du carrier... ■

**En savoir+**

<http://sauvons-la-serre.e-monsite.com>  
[assoc.sauvons.la.serre@gmail.com](mailto:assoc.sauvons.la.serre@gmail.com)



Adhérents ou non, chacun est convié à 20h30, à l'issue de l'assemblée générale de « Sauvons La Serre » le 7 juin au Caveau à Moissesey. Au programme : échanges, infos, et apéro !

## Une ballade pour tous

En suivant le Chemin de la Poste en direction de Saligney, après avoir traversé la route d'Amange à Moisse, on trouve à environ 1 200 mètres de cette dernière un petit sentier sur la gauche, qui conduit le promeneur au pied d'une roche escarpée connue sous le nom de Grotte de l'Ermitage



# l'Ermitage



Christine van der Voort, Romange



la conversion de St Hubert, Offlanges

**la grotte aurait été dédiée à Saint Hubert. Mais personne ne peut assigner à ce fait une époque déterminée. La tradition n'aurait-elle pas simplement voulu dire que ce site a toujours été fréquenté par les chasseurs ?**

### La légende de la dame Blanche

« A ce lieu révérend se rattachent encore les apparitions d'une dame blanche, et nous avons tout lieu de croire que c'est la même dame que la chasseresse nocturne de la forêt, à moins qu'elle ne vienne elle-même révéler sa véritable origine à ceux qui s'informent d'elle, et leur dire : Non, je ne suis pas la Diane de ces parages, mais je suis la druidesse de cet antique sanctuaire » écrivait Désiré Monnier en 1854 dans son ouvrage « Traditions populaires comparées ».

Le plus sympa est d'emprunter le sentier botanique aménagé au printemps 1971 par l'ONF avec l'aide des écoliers de la grande classe (CE2 et CM) de l'école de Moisse et de leur instituteur, M. Cristel Poirier. On y découvre le nom des principales essences présentes dans la Serre et il conduit à une source d'où sort une eau limpide. Cette source ne tarissant jamais forme ensuite un joli ruisseau, la Vêze, qui traverse la forêt en se dirigeant du côté du Pré des Vaux. Trente mètres plus loin, le sentier arrive face à la grotte. Les enfants adorent !

### Le massif de la Serre est le seul massif granitique du Jura

Le sommet est couvert d'un grès arkosique du Trias reposant sur le socle cristallin. L'érosion de ce grès donne naissance à des cavités telles que la grotte de l'Ermitage. Ce grès à gros grains a été utilisé dès le néolithique pour fabriquer des polissoirs et des meules à grains, puis aux époques plus récentes pour la confection de meules de moulin.

### La grotte

Située à 315 m d'altitude, elle mesure environ 15 m de longueur, 8 m de largeur et 7 m de hauteur. Elle se compose de deux étages. En bas un grand porche de 2m de haut et presque 4m de large s'ouvre

sur une grande salle éclairée à l'arrière par une faille creusée par l'érosion. En haut, quatre petites pièces ont une fenêtre donnant sur la façade. Des traces de pics visibles dans les trois pièces du bas montrent que l'homme est intervenu dans l'aménagement de la grotte. La plate-forme devant la grotte a aussi certainement été aménagée car elle détruit la pente générale du versant.



### Les ermites : Où sont-ils ?

Alphonse Rousset écrit au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle « Si l'on compare la forme de l'Ermitage de Moisse aux grottes qui servent de retraite aux premiers solitaires de l'Occident, on leur trouve tant de points de ressemblance qu'on en conclurait facilement que ce réduit fut occupé dès le V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle par des ermites. L'étage supérieur servirait d'église et le rez-de-chaussée de logement aux ermites ». On remarque en plusieurs endroits des traces de chaux et de plâtre, preuve indéniable que la retraite de l'Ermitage a été habitée. Mais sur les prétendus ermites, on ne sait pratiquement rien. On incline plutôt à croire que c'étaient des reclus volontaires, mendiants et errants, qui

avaient choisi cette retraite pour vivre à leur guise, à l'écart de la société

### Les Bons Cousins Charbonniers

On est mieux documenté sur le point suivant : la grotte de l'Ermitage a servi, entre les années 1840 et 1850, de lieu de réunion aux membres de la confrérie des « Bons Cousins Charbonniers de la Serre ». Cette association était née, dit Marquiset, dans des temps assez reculés, du besoin qu'avaient éprouvé les hommes, contraints de vivre dans les bois, de se rapprocher et de se secourir mutuellement. Ils avaient emprunté à l'art de la carbonisation du bois, leurs emblèmes, leurs cérémonies, leur vocabulaire symbolique. Les assemblées, qui, en dehors de la vente des bois proprement dite, avaient souvent pour but quelque oeuvre de bienfaisance, étaient surtout des rendez-vous de bons vivants, réunis pour consommer gaiement des victuailles et des boissons, comme le font aujourd'hui, en renouant une joyeuse tradition, les groupes qui viennent visiter ce magnifique site de l'Ermitage. ■

**Pour aller sur place avec un GPS :**  
Latitude : 47.1875 | Longitude : 5.55

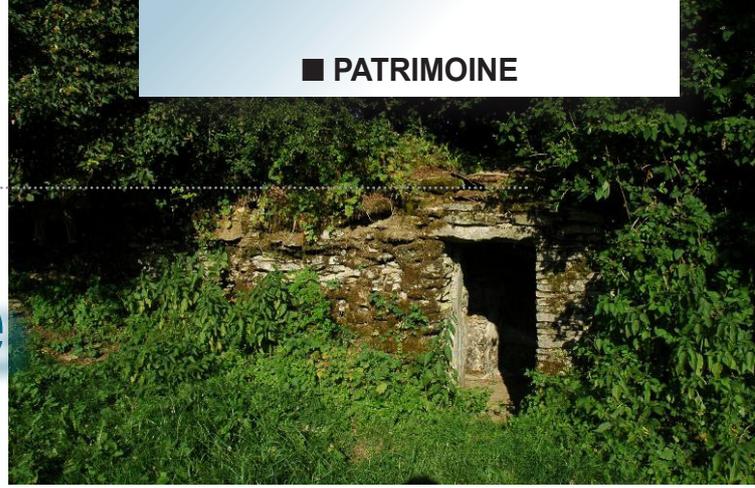
### à lire sur les Bons Cousins

Pierre Merlin a dirigé un ouvrage consacré aux Bons Cousins Charbonniers, publié en 2005, qui apporte un éclairage sur cette « société secrète » de Franche-Comté et sur son rôle dans le mouvement républicain. Il permet aussi de distinguer les Bons cousins des Carbonari italiens – plus célèbres qu'eux – et de la franc-maçonnerie. Cette étude s'appuie sur la découverte par Pierre Merlin d'un catéchisme publié en 1835 par un imprimeur de Dole et qui est, en l'état des sources, le dernier publié par les Bons cousins.

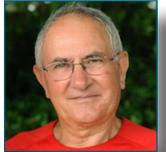
Livre broché, 239 p Édition de Folklore comtois. 20€

Une curiosité dans la Serre

# La grotte-chapelle de Vriange



Dans son «dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté» édité en 1858, Alphonse Rousset signale à Vriange un oratoire au milieu des vignes qui touchent le village, oratoire pratiqué dans le roc et dédié à Notre Dame Libératrice. La porte était alors ornée de vitraux peints provenant de l'église de Dole, représentant Jésus en croix et, au-dessus, l'aigle d'Autriche ...



■ Michel Courderot, Malange

**A**u nord-ouest du village, juste au pied de la Serre et surplombant le ruisseau qui traverse la commune, au milieu d'une vaste prairie vallonnée - les vignes signalées par Rousset ont été abandonnées - un bouquet d'arbres couronne une sorte de promontoire. C'est sous celui-ci que se trouve la grotte. A vrai dire il ne s'agit pas d'une grotte comme le sens commun l'imagine. À l'origine sans doute ne s'agissait-il que d'une avancée rocheuse sous laquelle il a été facile de creuser puis ensuite de fermer l'ensemble par une maçonnerie. L'entrée se fait par un encadrement qui manifestement n'a rien de naturel. Aujourd'hui, point de porte bien sûr, point de vitraux non plus.

## Un intérieur surprenant

L'intérieur se partage en deux parties. La première est un espace assez carré et exigu de 3 ou 4 m<sup>2</sup> où l'on se tient debout avec un plafond comprenant pas mal de maçonnerie. Le passage dans la deuxième partie se fait lui aussi par un encadrement maçonné.



crédit photo : © Michel Courderot

Mais l'aspect intérieur change du tout au tout. Hormis la partie murale, coté extérieur, percée de trois ouvertures irrégulières, vous êtes cette fois-ci véritablement dans une grotte. L'espace plus grand que l'entrée n'est cependant pas immense (moins de 10 m<sup>2</sup>) et l'on ne se tient pas debout partout. Dans le fond on voit une pierre plate en calcaire jaunâtre, polie et taillée régulièrement de forme rectangulaire largement biseautée aux quatre angles et dans l'épaisseur. Posée à l'origine sur un important pied central parallélépipédique et ouvragé relativement bas (50 cm), elle est aujourd'hui, puisque cassée dans sa largeur, soutenue par deux piliers fins installés récemment. Sur celle-ci, une lumière rasante permet aisément de lire gravé dans la masse «MP COURDEROT PRÊTRE 1810». Autour des trois ouvertures citées plus haut, on peut voir très nettement des restes de ce qui devait servir à maintenir en place ce qui aurait pu être des vitres, ou même des vitraux.

## S'il est facile de décrire le lieu, moins simple est d'en dire l'histoire

Il ne fait guère de doute que ce lieu a joué à un moment un rôle religieux, mais quel était-il réellement ? Au moment où Rousset publie son ouvrage, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'est semblé-t-il qu'un simple oratoire. Mais que rôle a-t-il joué auparavant ? La forme de la pierre taillée qui ressemble à s'y méprendre à une pierre d'autel en miniature, le nom gravé, mais surtout la qualité de celui qui le porte incitent fortement à penser que ce lieu aurait pu servir de lieu de célébration à un prêtre réfractaire sous la révolution bien que la date mentionnée de 1810, en plein premier empire, paraisse un peu tardive. Ce qui est certain, c'est que cette hypothèse est répandue dans le grand

public. Monsieur le Curé Graby, curé de Malange de 1890 à 1938, dans la petite monographie sur l'histoire de Malange qu'il a laissée, n'hésite pas à l'affirmer. Quelles étaient ses sources, nous ne le savons pas. Il exprime cela à propos de remarques sur l'histoire de Malange ayant des incidences sur l'histoire de la grotte et qui pourraient expliquer l'absence des vitraux et autres objets. Écoutons le : « Dans ce clos est un puits qui était remarquable par ses pierres en granit de la Serre et surtout par une monture en fer forgé d'une forme artistique et surmontée d'une croix. Placé au milieu d'un vaste clos il évoque l'idée d'une communauté. C'est un des plus profonds et meilleurs puits du village. Malheureusement une vieille fille, Mlle Billard, qui avait acheté cette propriété avec le château au moment de la mort du capitaine Carmillet et qui avait l'engouement des antiquités et la rapacité d'une avare emporta à Dole cette porte en fer portant une inscription intéressante pour le pays et la monture artistique du puits. Elle avait déjà acheté à Vriange le bois dans lequel se trouve une grotte où un prêtre nommé Courderot a dit la messe pendant la révolution, comme le rappelle une inscription sur la pierre d'autel. De la grotte elle avait emportée toutes les statues anciennes qui l'ornaient ... ». Il n'est pas question de vitraux mais on peut penser qu'ils faisaient partie du méfait ... Et le brave curé de s'indigner « C'est malheureux qu'on ne puisse empêcher ces vandales de faire disparaître ainsi les souvenirs historiques d'un pays ». Sur ce point nous ne pouvons que lui donner raison ! Voilà aujourd'hui quelles sont nos connaissances sur cette grotte. Est-il possible d'en apprendre davantage ? J'en suis intimement persuadé. ■

**Les anciens ramentent qu'avant la dernière guerre, le 15 Août, se déroulait une procession conduisant à la grotte. A l'issue une collation était offerte par Melle Billard, propriétaire du terrain. Les abords de la grotte étaient aménagés en jardin comme en témoignent encore les pierres alignées formant des allées. En 1941 la grotte servit de refuge à des soldats Sénégalais évadés avant qu'ils ne soient conduits à Belmont pour passer en zone libre.**



Le tabernacle, aujourd'hui déplacé

**Cet article est paru initialement en novembre 2015 dans le n°29 de Trame de vies, bulletin de la Maison du Patrimoine d'Orchamps**

Vitreux, Chevigny, Saligney ...



■ Sylvie de Vesvrotte, Conservateur déléguée des Antiquités et Objets d'Art du Jura

# nos communes restaurent le patrimoine !

*Nos communes possèdent bien souvent un patrimoine caché d'une valeur insoupçonnée : plafond peint médiéval, château, œuvres d'art d'église ... dont certaines sont protégées au titre des Monuments historiques. Attentifs à la conservation et à la transmission de ce patrimoine, les élus peuvent s'engager en partenariat avec la DRAC dans la restauration et la valorisation de ces témoins du passé, atouts culturels et touristiques.*

Le support de l'œuvre de l'église de Vitreux restauré en décembre 2015 est constitué d'un assemblage de plusieurs planches de chêne, verticales, unies les unes aux autres, contrainte qui a conduit les spécialistes retenus, José Garcia et Marta Darowska, à travailler sur place à la restauration. Le panneau est inséré dans le retable sud de l'église de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Les restaurateurs sont également intervenus sur la structure de ce retable : dépoussiérage, consolidation de ses assemblages, reconstitution de parties manquantes du décor sculpté et enfin traitement de certains éléments infestés par des insectes xylophages.

## L'œuvre

Le panneau représente la Vierge et l'Enfant Jésus attribuant le rosaire à saint Dominique, accompagné de ses attributs (un chien tenant un flambeau embrasé dans la gueule et l'étoile qui pare son front) et à Catherine de Sienne, couronnée d'épines en souvenir de la Passion du Christ, avec un crâne à ses pieds exprimant la pénitence et la méditation.

## La restauration

Au fil des années, le retable était devenu indéchiffrable en raison de l'opacité du vernis protégeant la peinture

mais aussi en raison d'un chanci (microfissuration du vernis) généré par une trop forte humidité. En raison du manque d'adhésion de la couche picturale, les opérations de bouchage des lacunes puis la réintégration des retouches à l'aquarelle ont redonné une cohérence à la peinture.

## Des influences nordiques

Selon l'avis des restaurateurs, le pigment bleu utilisé pour la teinte du drapé de la Vierge pourrait être à l'origine à base d'un bleu de smalt, particulièrement utilisé aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle par les peintres flamands. Associé à la peinture à l'huile, ce pigment a tendance à se décolorer avec le temps et à prendre une teinte terne. Le paysage, redécouvert à la faveur de la restauration, présente des reliefs verdoyants et une chaîne montagneuse dans le lointain. Sa représentation fine, sorte de réduction du globe terrestre, évoque la tradition nordique du paysage à la manière de Jan de Cock ou Cornelisz Engelbrechtsz. La description minutieuse du rosier grimpant, dont les feuilles sont chacune représentées avec leurs bords dentés, conforte cette orientation stylistique. On peut sans doute situer ce panneau vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle en particulier en raison de la peinture assez hiératique de la Vierge. D'autre part, celle-ci, parée de son seul voile, se distingue de la Vierge glorieuse, couronnée, que l'on rencontre à partir du 1<sup>er</sup> tiers du XVII<sup>e</sup> siècle. Le ton un peu aigu de la tunique de l'un des anges adorateurs, les teintes mauves des nuées des angles supérieures, évoquent indéniablement les coloris raffinés des peintres maniéristes de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce panneau s'intègre dans un ensemble d'environ dix panneaux sur ce thème en Franche-Comté, qui

convergent vers les mêmes caractéristiques stylistiques d'un atelier comtois, mais expérimenté, sensible aux influences nordiques. ■



«Remise du Rosaire à saint Dominique et sainte Catherine», Vitreux



La remise du rosaire de Chevigny est un tableau de 1666, œuvre du peintre Philippe Richard, actif à Dole dès 1638. Celui-ci est également l'auteur d'une autre remise du rosaire à l'église Saint-Didier de Lavans-les-Dole. Le visage de la Vierge, aux traits fins et juvéniles, encadré par une longue chevelure ondulée, est d'inspiration flamande. La prééminence située en arrière-plan pourrait être le Mont-Guérin. Autour du tableau de petites peintures inspirées de peintres renommés sont un véritable travail de miniaturiste. Ce tableau a été restauré au XVIII<sup>e</sup> siècle et en 1948. Mais, clouté sur un fond en bois, il présentait des craquelures d'âge responsables de soulèvements d'écaillures. La toile, la couche picturale, le vernis étaient dans un mauvais état, notamment à cause de l'humidité. A l'initiative de la commune de Chevigny, le tableau a été confié à l'atelier de Julie Barth à Lyon où il a été refixé sur un vrai châssis et retendu, le cadre a été consolidé et la peinture restaurée.

■ Laurent Champion

## La Remise du Rosaire

L'iconographie de la Remise du Rosaire au prédicateur Dominique de Guzman et à sainte Catherine de Sienne témoigne d'une dévotion répandue en Franche-Comté dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Le récit de la vision de saint Dominique, recevant à Albi des mains de la Vierge un chapelet que l'on nomma Rosaire, fixa cette iconographie - la Vierge ayant incité le saint mystique à réciter le rosaire en l'honneur des mystères joyeux, douloureux et glorieux de sa vie. Triomphateur de l'hérésie cathare, saint Dominique devint le symbole de la lutte de la chrétienté catholique contre les dangers de la religion réformée. Ce culte du Rosaire engendra la fondation de confréries éponymes, le cas de la paroisse de Vitreux reste à confirmer.

# Saligney : le martyr de saint Ferjeux et saint Ferréol

Le tableau restauré fin 2015 par le Centre régional de restauration et de conservation des œuvres d'art illustre les saints patrons de l'église de Saligney. Cette peinture à l'huile sur toile est le seul témoignage issu du sanctuaire primitif de Saligney qui fut remplacé par l'église actuelle, édifiée en 1848.



crédit photo : © CRRCOA

Le culte rendu aux saints martyrs Ferréol et Ferjeux est né à Besançon suivant le récit plus ou moins légendé de la vie des deux frères évangélisateurs. Venant de Lyon, Ferréol, prêtre, et Ferjeux, diacre arrivent à Besançon vers 180 après J.-C. où ils suscitent de nombreuses conversions par leur prédication. Dénoncés, les deux orateurs sont arrêtés et subissent le martyre à Besançon sans doute en 212. Leurs corps sont retrouvés à Besançon vers 370 ap. J.-C., et leurs reliques transférées à la Cathédrale Saint-Jean.

## L'oeuvre

La composition représente l'empereur - ou le représentant impérial - donnant ordre de l'exécution au bourreau tandis qu'en pendant, sur un socle, la statue probable d'un Jupiter accompagné de son aigle et tenant le foudre, évoque un paganisme violent mais également fragile. Aux pieds de

l'idole sculptée se devine un trépied où brûle le feu du sacrifice, symbole du culte païen auquel les deux frères évangélisateurs avaient refusé de sacrifier. Dans l'esprit du Concile de Trente, le sujet de ce retable est donc bien le triomphe de la Croix visible au centre du tableau. Les deux figures du monde païen sont finalement assez en retrait par rapport aux martyrs revêtus de rouge flamboyant. La peinture de la scène fait appel au vocabulaire de la peinture académique du XVII<sup>e</sup> siècle : la colonne qui apporte une certaine solennité à la représentation, le dais antique... Les teintes chromatiques de rouge et la palette chaude participent de cette mise en scène dramatique de la peinture de retable qui devait être comprise par les fidèles entrant dans l'espace sacré. Le tableau anonyme est à l'actif d'un atelier sans doute comtois expérimenté.

## La restauration

La couche picturale était encrassée par la suie des cierges et la poussière et laissait voir en maints endroits des soulèvements et des manques. De nombreux réseaux de craquelures parcouraient la surface du tableau. Le vernis épais et oxydé a été allégé. Un doublage aveugle en lin a été disposé au revers de la toile pour éviter tout empoussièrisme ou accident par le revers. La réintégration illusionniste des lacunes, comblées en premier lieu par un mastic, a été ensuite effectuée à l'aquarelle. Cette restauration a été financée par la commune, la DRAC de Franche-Comté, le Département et la réserve parlementaire du sénateur Barbier. Merci à Armand Athias, curé du doyenné de la Petite Montagne, pour son concours sur l'iconographie du tableau. ■



l'espace pique-nique aujourd'hui saccagé... Le même, l'année dernière

## ACCIDENT ... OU VANDALISME ?

Le Sivom du massif de la Serre, syndicat intercommunal, regroupe toutes les communes riveraines ou propriétaires de la forêt. Au-delà de la desserte forestière, l'aménagement touristique est naturellement vite devenu pour lui une préoccupation importante. Ainsi de nombreux emplacements de pique-nique ont-ils vu le jour et été signalés comme tels. Mais que s'est-il donc passé cet automne sur l'aire installée sur le territoire d'Offlanges ? Accident ou vandalisme ? Un gros débardage est aligné sur le bord de route, le parking complètement défoncé par les nouveaux engins forestiers, dévastateurs des chemins, et l'espace pique-nique saccagé, les éléments mobiliers brisés, déterrés, en vrac. Des communes conscientes de l'importance touristique de ce massif si particulier dans le jura ont entretenu ou rénové ces lieux publics. Avec l'aide de l'ONF, espérons que le Sivom parviendra à identifier les voyous auteurs de ce désastre, à restaurer cette installation, et redonner sa sérénité au lieu. ■

**Le CHOEUR des ROCHES**  
Ensemble polyphonique d'hommes  
de Rôchetaut-sur-Renon - Jura

en **Concert** **Menotey**  
organisé par **PATRIMOINE**

Chants sacrés  
Chœurs d'opéras  
Chants traditionnels  
du Pays Basque et d'ailleurs

**DIMANCHE 22 MAI**  
**17h MENOTEY**  
Eglise Saint-PIERRE

ENTREE: 10 €  
Prévente: 8 € à La POSTE de MENOTEY  
Renseignements: 03 84 82 66 08

## Le CRRCOA, Kesako ?

Fondé en 1985 par le Département de Haute-Saône et la Région Franche-Comté, le centre régional de restauration et de conservation des œuvres d'art de Franche-Comté est situé à Vesoul. Constitué de plus de 2 000 m<sup>2</sup> d'ateliers et de laboratoires, il emploie une équipe de professionnels diplômés de l'Institut National du Patrimoine. L'établissement répare différentes œuvres des collections publiques mais aussi privées tels que des sculptures, des peintures sur toile, des textiles, des retables et divers mobiliers. Il est l'un des 6 centres de restauration français. Les œuvres font l'objet d'une attention toute particulière : diagnostic des altérations, évaluations des causes des dégradations, analyse de l'état de conservation, prévention des risques et opérations de conservation ou de restauration sont mis en œuvre de manière efficace et réversible, dans le respect des matériaux originaux, pour valoriser les objets et les transmettre dans les meilleures conditions aux générations futures.

En savoir + > <http://crrcoa.fr>

## Journal d'information du massif de la Serre

édité par l'association Serre Vivante  
39 290 MENOTEY - Tél: serre.vivante@wanadoo.fr  
Web : <http://perso.orange.fr/serre-vivante>

ISSN 2112-8073 - Tirage : 6.000 exemplaires. imprimeur : ICO, Dijon

Conseil d'Administration : Pascal BLAIN, président, Menotey, Jean-Claude LAMBERT, vice-président, Romange, Christine van der VOORT, secrétaire, Claude JEANROCH, Nicolas ROQUES, trésorier, Dole, Christian LANGLADE, Amange, Charly GAUDOT, Brans, Bénédicte RIVET, Moissey, Marie LONDE, Frasne, Laurent CHAMPION, Chevigny

La vigne conservatoire de Champagne sur Loue

# Faire revivre les cépages du XIX<sup>e</sup> siècle

20 550

C'est le nombre d'hectares de "vitis vinifera" recensé dans le Jura en 1896, dont il ne restera plus que 500 hectares en 1900



■ Paul Guilley, Menotey

Cinq années de travail ont été nécessaires à l'association des vignerons du haut Val d'Amour pour rassembler les quelques quarante cépages présents au XIX<sup>e</sup> siècle dans le Jura.

Le 13 février 1998, un groupe de vignerons amateurs, possédant de petites vignes d'origine familiale et vouant à ce patrimoine une passion qu'ils voulaient faire partager, créait une association qui, rapidement, fit de la création d'une vigne conservatoire sa priorité.

graphie de référence de l'époque. Après l'établissement d'une convention le 26 septembre 2007 entre la Société de Viticulture, l'association de vignerons et la Communauté de Communes, l'Office National Interprofessionnel des Vins autorisa une plantation expérimentale de ces cépages sur une surface limitée. L'année 2008 vit donc l'aboutissement d'une longue démarche car tous les plants furent contrôlés en laboratoire pour s'assurer de leur authenticité et de leur état sanitaire.

tait la couleur, l'enfariné l'acidité, le poul-sard la finesse, le gamay la rondeur. En fonction de la qualité de la vendange, il fallait savoir bien assembler les cépages pour faire un vin équilibré. Cet empirisme ne pouvait être payant qu'avec l'expérience des générations précédentes tant les cas de figures sont nombreux.

Le trousseau couvre 5% du vignoble. Les ceps trapus et vigoureux montrent de nombreuses feuilles arrondies ainsi que des grappes cylindriques. Les baies à peau noire et épaisse sont charnues et sucrées. Les plants sont tardifs et donnent un vin coloré, tannique et de longue garde.



## Genèse du projet

La communauté de communes du Val d'Amour mit à la disposition de l'association un terrain d'environ 5 ares à Champagne sur Loue, à l'extrémité nord de l'appellation Côtes du Jura. Ensuite, avec l'aide de la société de viticulture, de l'INRA de Montpellier et d'un pépiniériste spécialisé, une recherche des plants existants avant le phylloxéra fut réalisée. Ce fut un gros travail car la Franche Comté comptait, à cette époque, un nombre tout à fait surprenant de cépages différents : plus d'une quarantaine. La recherche sur des vieilles vignes a même entraîné la découverte de cépages non répertoriés par Rouget, le vigneron ampé-

## Le conservatoire aujourd'hui

La vigne comprend trois parties. A l'entrée, un parking avec un abri, des tables et 5 panneaux explicatifs. Ensuite, la plantation de cépages d'avant le phylloxéra (5 pieds par cépage) identifiés par des panneaux et palissés en partie sur échelas, en partie sur fils de fer. La dernière partie accueille des hybrides plantés localement après le phylloxéra et avant les appellations de 1935.

## A quoi sert cette vigne conservatoire ?

• **A sauvegarder la diversité biologique** mais aussi la tradition : chaque plant avait sa particularité. Le teinturier appor-

• **A sauvegarder le savoir faire** : certains plants nécessitaient des méthodes de taille, de conduite, de culture différentes et, avec leur disparition ; disparaît le savoir faire qui s'y rattache. La vigne est toujours liée avec de l'osier.

• **Apreserver l'avenir** : il est évident qu'avec le réchauffement climatique ; nous aurons besoin des qualités de plants aujourd'hui délaissés ; disposer de ce patrimoine génétique et être en capacité de le multiplier constitue sans doute une bonne précaution contre les aléas climatiques.

• La vigne conservatoire est un **bon support pédagogique** pour les classes et autres groupes qui s'y succèdent. Des enfants de tous les niveaux sont accueillis à la vigne et des élèves des classes découvertes de la ville voisine font régulièrement les vendanges.

• **Vocation touristique** : les responsables associatifs reçoivent des groupes de randonneurs et les promeneurs isolés ont les panneaux explicatifs pour se renseigner. L'accès à la vigne est signalé dans tout le secteur.

Tout récemment, les douanes ont autorisé la **vinification de la récolte**, tout du moins ce qu'il en reste après le jus offert aux vendangeurs ! Le vin est travaillé en pétillant appelé « *Perles d'Antan* ». L'étiquette mentionne tous les cépages anciens. Un vin, avec plus de 40 cépages différents, il ne doit pas y en avoir beaucoup, ni en France, ni ailleurs ! C'est une grande fierté pour des vignerons amateurs et passionnés. ■



Né le 13 décembre 1838 à Montmirey-la-Ville, Alexis Millardet doit son renom à l'étude du mildiou et au traitement qu'il préconisa : la bouillie bordelaise

## Le saviez-vous ?

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la vigne s'étendait sur 20 550 hectares dans le Jura. Selon un recensement réalisé par le Salinois Charles Rouget, une quarantaine de cépages étaient alors cultivés en Franche-Comté. Mais en important des plants des États-Unis, on a aussi importé des maladies : l'oïdium, le mildiou et le phylloxéra font des ravages. Louis Pasteur, le père de la microbiologie, met au point des traitements dans sa vigne et dans son laboratoire arboisien. Parallèlement un autre jurassien, Alexis Millardet, pose les principes du greffage des plants sur souches américaines. Celles-ci sont plus résistantes aux maladies et cette découverte se révèle essentielle pour le monde de la viticulture. En 1935 naissent les appellations d'origine contrôlée (AOC). Cinq cépages seulement, jugés les plus qualitatifs pour la production jurassienne, restent autorisés. Ceux-là même que l'on connaît encore aujourd'hui : poul-sard, chardonnay, savagnin, trousseau et pinot.



Invitation à la découverte du Mont-Guérin

# Le sentier du Tacot, une aubaine pour les promeneurs

Photo : Alain-Claude Lambert



Le sentier emprunte l'ancienne ligne du tacot entre Montmirey et Frasne



Le Mont Guérin à l'horizon

Pesmes : vestiges des arches du pont pour franchir l'Ognon

*Le Tacot, nom donné par les anciens au tramway à vapeur qui reliait jadis Dole à Pesmes, serpentait de village en village. Le tracé avait donné lieu à bien des discussions : tous voulaient être desservis. Il contourne l'obstacle naturel qu'est le Mont-Guérin. Ici comme ailleurs, les voies d'intérêt local ont aujourd'hui disparu, poussées à l'abandon par la déferlante de l'automobile et de l'individualisme. Mais le tacot a marqué les paysages et les esprits, laissant quelques vestiges et la nostalgie d'une utopie ...*

La naissance et le développement des voies ferrées sont à la fois conséquence et facteur majeur de la révolution industrielle. Sous le Second Empire s'installent les premières lignes, et tout va très vite. De 1858 à 1869 sont construites les lignes principales, constituant pratiquement le réseau que nous connaissons aujourd'hui. Une loi est adoptée le 12 juillet 1865 pour autoriser départements et communes à construire, soit eux-mêmes, soit par voie de concessions, avec le concours et sous le contrôle de l'État, des voies ferrées d'intérêt local. Celle-ci accorde une grande autonomie aux collectivités locales sur les plans technique et financier. La république des Jules, Grévy et Ferry, essaime donc dans le Jura, comme partout en France, des écoles ... et des gares. Avec l'école laïque présente dans chaque commune et le train tirant de leur isolement les bourgs les plus reculés, la III<sup>ème</sup> République parie sur le progrès intellectuel et économique, sur l'ouverture des esprits et des territoires.

Avec le Plan Freycinet, l'État intervient en 1878 pour tenter de mettre bon ordre dans une situation anarchique : les scandales se multiplient, les subventions empochées, les travaux qui fleurissent de partout sont très souvent interrompus brutalement pour raison « technique », après faillite de leurs promoteurs ... Charles de Freycinet, ministre des Travaux publics, apporte une nouvelle impulsion avec un plan qui vise à doter le pays d'un ensemble de voies ferrées en in-

trouduisant le rail, sinon dans chaque chef-lieu, du moins dans des régions encore délaissées tout en tentant de mettre en cohérence les lignes d'intérêt général des grands réseaux (Nord, Ouest, Paris-Orléans, Est, Midi, Paris-Lyon-Méditerranée) et les lignes d'intérêt local concédées en vertu de la loi du 12 juillet 1865. Les voies ferrées secondaires connaissent alors un développement spectaculaire, la longueur des réseaux départementaux passant de 2 187 kilomètres en 1880 à 17 653 km en 1913.



Le choix des tracés est toujours déchirant : de gros intérêts (compagnies, villes, forges ...) s'affrontent, et les choix seront effectivement décisifs pour la croissance ou le déclin d'agglomérations. Pour ne prendre que l'exemple de Besançon, le choix de l'itinéraire du Rhône au Rhin (Dijon-Mulhouse) puis de Paris à la Suisse, après avoir fait l'objet de bien des démarches, intrigues et pressions pèsera très lourd sur le destin de la ville. Nettement plus importante que Dijon jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, Besançon est dépassée à partir de 1881 par cette dernière devenue un carrefour ferroviaire. Il est vrai que la Franche-Comté a la malchance d'être en 1851, tirillée entre deux des grandes compagnies qui se partagent le territoire français : la Compagnie de l'Est, appartenant aux Pereire, et celle du Paris - Lyon (devenue PLM. puis réseau Sud-Est), appartenant à la famille Rothschild ...

## Le 9 janvier 1899 est promulguée la loi de déclaration d'utilité publique de la ligne Dole-Gray

Après de nombreuses années de polémique, pour faire continuité à la ligne de Gray à Pesmes portée par son voisin, le Département du Jura concède l'exploitation de la ligne de Dole à Pesmes à la Compagnie des Chemins de Fer Vicinaux le 18 janvier 1898 ... à ses risques et périls. Une concession qui devait expirer le 11 décembre 1975 ! Constituée le 18 Juin 1888, la compagnie générale des Chemins de Fer Vicinaux est issue du groupe Empain qui règne alors déjà sur 722 km de voies ferrées départementales. La ligne de chemin de fer d'intérêt local de Dole à Gray sera inaugurée le dimanche 6 octobre 1901 sous la présidence de M. Pérouse, conseiller d'État, directeur des chemins de fer au ministère des travaux publics. Il est assisté des sénateurs, députés, conseillers généraux, préfets, sous-préfets et des maires concernés du département du Jura et de la Haute-Saône. Après un lunch servi à 9 h dans un des halls des machines « heureusement aménagé pour la circonstance », le train spécial, tout décoré de drapeaux tricolores et d'écussons avec les initiales R.F. et composé de 6 wagons et d'un wagon-salon destiné aux officiels, quittait Gray à 10 h salué par les nombreux spectateurs et l'harmonie municipale. Tout au long du parcours, malgré le froid et la pluie, élus et populations rendent hommage au tramway.

Le sentier pédestre aménagé par Serre Vivante en 2002 porte son nom car il emprunte sur quelques centaines de mètres l'ancien tracé de ce tramway entre Montmirey-la-Ville et Frasne-les-Meuilières. Sur ce chemin blanc, on trouve encore aujourd'hui des cailloux noirs, restes de laitier, sous-produit de l'industrie sidérurgique issus de la transformation du minerai de fer en fonte, qui servait de ballast à la voie ferrée.

**La ligne de chemin de fer d'intérêt local de Dole à Gray sera inaugurée le dimanche 6 octobre 1901**

(Lire la suite page 12 ...)

■ DECOUVERTE DU MONT-GUERIN



**Le balisage jaune vous invite à découvrir ce site en deux ou trois heures à partir du Pont du Tacot :**  
 → d'abord, par le versant nord-ouest, rocheux (escarpement de failles) recouvert de forêts  
 → puis par le versant sud-est en pente douce, plus ensoleillé et plus sec  
 → enfin, en accédant au sommet où se trouve l'oratoire.

**Mystérieuses croix pattées**



Toujours enchâssées dans une meule d'arkose, une quarantaine de croix sont inventoriées sur et autour du Massif de la Serre d'où ce granit est extrait. Elles n'ont jamais livré leur secret. Elles sont dites «pattées» parce que la hampe et les bras sont évasés.  
 À Frasne-Les-Meuilières, six sont inscrites à l'inventaire des Monuments historiques.



**Emprunter la Grande Rue en direction de Moissey. Prendre la deuxième rue à gauche (rue Haute) puis le chemin de champ qui la prolonge pour rejoindre le Pont du Tacot.**

**Le Mont-Guérin**

- ▷ un site écologique classé
- ▷ une colline calcaire qui culmine à 322 mètres et permet d'observer la rupture des paysages entre le Val de Saône et le massif granitique de la Serre
- ▷ un oratoire construit au sommet, en 1853, à la place d'une ancienne chapelle dédiée à Notre-Dame du Mont-Guérin, détruite lors de la révolution.



**P**  
**FRASNE-LÉS-MEULIÈRES**

**Orchis**



Le versant Sud se couvre au printemps de nombreuses variétés d'orchis...

**Les pelouses sèches**



Destinées au pâturage, elles recouvraient autrefois le Mont-Guérin où la déprise agricole a permis aux friches de s'imposer. L'alouette lulu qui s'y nourrit d'insectes y est aujourd'hui menacée de disparition.

**La grande carrière**



La pierre du Mont-Guérin a longtemps été exploitée et de nombreuses carrières abandonnées sont encore visibles. Le Sentier du Tacot traverse la plus grande.

**La Tuilerie gallo-romaine de Moissey**

Proche du site antique de Dammartin, elle a été découverte lors du creusement d'une canalisation de transport d'éthylène en 2000. Les fouilles réalisées en 2001 ont mis au jour différents niveaux d'occupation et plusieurs fours potiers et tuiliers dont un très particulier à deux alandiers (foyers).



*Toit reconstitué*



*l'Imbrex ou couvre-joint assure l'étanchéité*



*la Tegula : tuile plate à rebord, rectangulaire*

**■ SUR LE SENTIER DU TACOT**

Au départ de Montmirey-la-Ville, pour apprécier les trésors du village, longer le mur du château en direction du village. Passer devant le parvis de l'église et emprunter à droite la Rue du château, puis à gauche la Montée de la Riotte. Poursuivre au delà du ruisseau et de la Petite Fontaine et prendre à gauche la Rue de Montmirey-le-Château. Traverser la Place du Four Banal et suivre la direction de Pointre par la Rue du Lavoir et la Place de la Liberté. Emprunter sur la gauche le premier chemin empierré : l'ancienne ligne du Tacot. Monter jusqu'au Pont du Tacot.

**Un camp de hauteur**

Aujourd'hui sous la végétation apparaît encore une levée de pierres, d'un mètre de hauteur qui couronne la partie sommitale du Mont-Guérin. Utilisant le relief, au voisinage de deux sources, les hommes du néolithique ont édifié un camp fortifié vers 4000 ans avant JC. L'occupation du site durera jusqu'à l'époque gauloise. Ce camp est le résultat d'un important travail collectif, notamment pour se protéger et protéger un territoire. Deux haches en pierre polie, des fragments de silex, des fusaïoles, des fibules, des poteries... y ont été trouvés ainsi que des morceaux d'amphores grecques, témoignage d'antiques échanges.

**Montmirey-le-Château** ↗

**Entrée du château et du parc**



**Le verger des «croqueurs de pommes»**



On peut découvrir ici un très grand nombre de variétés locales ou rares d'arbres fruitiers. Ce verger est entretenu dans un but pédagogique. Des stages (taille, greffes, etc.) y sont régulièrement organisés.

**Pezizes écarlates et scilles bleues**

Au pied du versant Nord, à la fin de l'hiver, la présence côte à côte de pezizes écarlates et de scilles bleues émerveillera les promeneurs.



**La vigne**



En 1860, Moisse comptait 221 ha de vignes, Frasnés 117 ha et Montmirey-la-ville 97 ha. Les trois-quarts de la production étaient exportés. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le phylloxéra fait son apparition : le vignoble ne s'en relèvera pas. Une production artisanale a repris à Offlanges.



**En partant de Moissey, monter vers l'église par les escaliers, face au café. Descendre à gauche pour traverser la place (cadran solaire) puis au carrefour (Dieu de Pitié sur la droite) traverser la D475. Prendre en face la rue Basse et continuer tout droit pour monter vers Frasné et rejoindre le Pont du Tacot.**

**1 heure 50 pour aller de Dole à Pesmes au rythme des petites gares ou de simples haltes pour 22 sous...**

La ligne Dole-Pesmes est une voie métrique, l'écartement entre rails est de 1 m, d'une longueur totale de 25,193 Km (et 20 centimètres !). Elle ne desservait pas moins de 10 gares et 8 arrêts ou haltes ... Sur les voies secondaires, tout est conçu dans le but de réaliser des économies. L'implantation en accotement des routes permet de réduire les acquisitions foncières et, surtout, de limiter le nombre d'ouvrages d'art (ponts et tunnels). Ainsi, près du quart du tronçon jusqu'à Pesmes emprunte-t-il la chaussée ou les accotements. Pour des raisons financières, la ligne épouse au maximum le terrain, suivant les courbes de niveau. Mais les déclivités peuvent parfois être jusqu'à deux fois plus importantes que sur les lignes classiques et les courbes susceptibles de voir leur rayon s'abaisser à 30 mètres. Les rails utilisés, du type Vignole, étaient très légers. En contrepartie de ces mesures, la vitesse

maximale autorisée sur la ligne est faible, généralement voisine de 20 km/h, et souvent celle d'un homme au pas dans la traversée des villages. La signalisation est elle-même réduite au minimum en raison du faible nombre de circulations (2 ou 3 allers retours quotidiens pour les voyageurs avant la Première Guerre mondiale et quelques trains irréguliers de marchandises par semaine, encore moins après 1914). Les pas-

sages à niveau se signalent à l'attention des usagers par le simple panneau « Attention au train », il n'y a souvent pas de barrières. Les gares, construites sur un même modèle, sont de faibles dimensions; un petit bâtiment-voyageurs et, accolée à celui-ci, une modeste halte à marchandises dotée d'un quai haut suffisent pour la desserte des localités les plus peuplées. Un abri ou un simple poteau marquaient l'emplacement des haltes ou des arrêts.

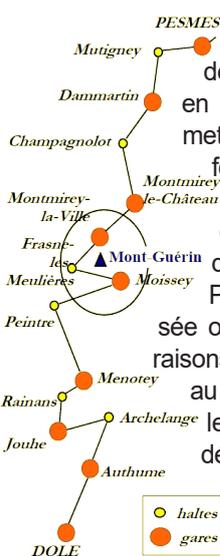


A Menotey, le train s'arrêtait longuement pour que la locomotive fasse le plein d'eau. Les hommes descendaient au café du village en attendant. Sans doute pas pour le plein d'eau !

### L'apogée et le déclin

En 1914, comme ailleurs en France, le réseau ferré franc-comtois connaît son extension maximale. Le Chemin de Fer n'avait pas transfiguré la Franche-Comté. Son industrie s'était bornée à se concentrer et son caractère rural était resté affirmé, le machinisme agricole s'étant lui-même limité à quelques engins tractés. Les relations routières, synonymes de concurrence, se sont développées sous les impulsions conjuguées de l'amélioration du réseau routier et de l'apparition d'un nombre croissant de camions et d'autobus. La Société des Monts-Jura, créée à Besançon en 1913 ajouta après la guerre au transport des voyageurs celui des marchandises. Le canal du Rhône au Rhin, coupé au nord depuis 1870, reprit de l'activité en 1919 et les bateliers qui l'empruntaient enlevèrent des marchés à la voie ferrée. Après la première guerre mondiale, la lente mais inexorable désaffection de la liaison conduit à une accumulation de déficits à la charge du Conseil Général. Le compte d'exploitation pour les chemins de fer de la Haute-Saône, dont dépendait Pesmes-Dole, donnait en 1910, 113 441 Francs de bénéfice, et en 1935 un déficit de 4 053 394 Francs ! Après trente années d'exploitation, le conseil général décide la fermeture de la ligne le 31 décembre 1933. ■

**“ Pour des raisons financières, la ligne épouse au maximum le terrain, suivant les courbes de niveau. ”**



● haltes  
● gares

### Entretenir le sentier ...

**Serre Vivante envisage des travaux d'entretien à l'automne et recherche bonnes volontés pour l'opération. N'hésitez pas à vous faire connaître !**  
Contact : [serre.vivante@wanadoo.fr](mailto:serre.vivante@wanadoo.fr)



Le sentier du Tacot a été inauguré le 21 septembre 2002 par Béatrice Javourez, Maire de Frasné-les Meulières, Michel Delhay, maire de Moissy et Pierre Marchand, maire de Montmiroy-la-Ville en présence de Bernard Chauvin, vice président du Conseil Général du Jura, de Michel Ecamot, président de la Communauté de Communes Nord Ouest Jura, d'André Chollat, maire de Jouhe, représentant de la Communauté de Communes Jura Dolois et de Dominique Voynet, ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire.

### Matériel acquis à l'ouverture

#### Matériel roulant :

- 3 locomotives Pinguely à 2 cabines
- 1 voiture mixte 1ère /2ème classe
- 6 voitures de 2ème classe
- 1 fourgon postal et à bagages
- 5 wagons couverts
- 5 wagons plats
- 2 wagons tombereaux
- 1 chasse-neige

#### Matériel fixe :

- 1 grue de 6 tonnes
- 2 ponts bascules dont un à Dole-Ville

### Transportés en 1910 ...

- 2 136 passagers en 1ère classe
- 805 753 passagers en 2ème classe :
- 2 410 porcs et veaux
- 2 199 bœufs et vaches
- 15 chevaux et mulets
- 7 288 tonnes de vin
- 3 093 tonnes d'engrais
- 10 226 tonnes de blé
- bois de scierie, matériaux de carrières...

### Évolution du trafic sur la ligne Dole-Pesmes

Années	1913	1920	1925	1930	1932
Nombres de voyageurs	27 208	21 942	20 069	19 963	11 207
Tonnes de marchandises	2 399	3 024	2 047	2 057	980



Pesmes : le train en gare

Un chantier éco-citoyen à Rainans

# Au service des pelouses sèches !



Une vue du site après entretien : quelques bouquets d'arbustes, dont les rosiers, ont été conservés.

Le lieu-dit «Chaudes au Loup» à Rainans abrite une pelouse sèche dont la situation géographique est stratégique au sein du réseau de pelouses du pourtour du massif de la Serre.

**E**n complément de la pelouse de Cros de Bois à Chevigny, elles permettent toutes deux le maintien d'une connexion écologique viable entre les milieux secs des avant monts doilois (Mont Roland, Mont Joly, etc.) et ceux du nord du massif. Le site de Chaudes au Loup accuse un degré de fermeture important mais bénéficie d'un pâturage bovin limitant son enrichissement. Elle présente ainsi une variété de milieux enrichis, de clairières, de sous-bois et de pelouses très intéressante du point de vue de la biodiversité (Engoulevant d'Europe, orchidées, etc.).

## Le chantier éco-citoyen

Les bénévoles participant au chantier éco-citoyen du 12 décembre dernier, soutenu par le Grand Dole et la commune de Rainans, ont permis de donner un «coup de pouce» aux bovins en limitant la progression du prunellier sur le réseau de petites pelouses résiduelles, de conforter et de recréer des connexions entre celles-ci.



ouverture d'un couloir entre deux pelouses

Aux bovins de poursuivre leur travail par le pâturage, le piétinement et la casse de branches à chaque passage.



distribution des consignes aux volontaires !

Une quinzaine de personnes ont participé à cette opération, réunissant des habitants et des élus de la commune mais aussi des communes riveraines, des volontaires de Jura Nature Environnement, de Dole Environnement et des Amis de la Nature de Dole et même des personnes extérieures au territoire, venant par exemple de Salins-les-Bains, de Champagnole ou encore de Pont-de-Poitte. L'occasion était donc donnée de faire découvrir le nord Jura, méconnu de ces jurassiens, et toute la convivialité associée à ce type

de chantier, avec un temps de repas ayant donné des échanges enrichissants et sympathiques.



une pause casse-croûte bien méritée

L'idée de reproduire l'opération sur ce site, notamment pour réouvrir et entretenir un sentier existant mais embroussaillé, a émergé ... Rendez-vous en fin d'année 2016 !



■ Vincent Dams, animateur Nature à JNE



Partout où la nature à besoin de nous !

## Des nouvelles des autres pelouses

Le Département, grâce à sa politique Espaces Naturels Sensibles, a encouragé des travaux sur le site du Bermont à Saligney pour permettre le pâturage par des moutons, en remplacement de la fauche annuelle réalisée par la commune. Cette gestion se réalise en prenant en compte les enjeux du site à savoir le maintien de la fréquentation par le grand public, la préservation des arbres et arbustes écologiquement remarquables, notamment une belle diversité de rosiers sauvages, et la conservation des fourrés à prunelliers, refuge des sangliers. Concernant le mont Guérin, sur les terrains propriétés du Département et de la commune de Montmirey-la-Ville, le projet de restauration et de gestion durable des pelouses est suspendu à la possibilité de mise en place d'un pâturage tournant sur le réseau de parcelles ouvertes de part et d'autre de l'enceinte néolithique. En effet, la réouverture raisonnée des pelouses ne peut être réalisée sans garantie d'un entretien durable par des moutons par exemple. ■



ophrys abeille



orchis brûlé



Pie grièche-écorcheur



lézard vert

## Richesses des pelouses sèches

Le Massif de la Serre, de nature granitique au cœur d'un substrat calcaire, est une originalité dans le Jura qui se traduit par la présence d'habitats naturels spécifiques à ces milieux acides. Cette originalité est renforcée par l'existence de coteaux calcaires sur le pourtour du massif forestier, accueillant des formations de pelouses sèches riches en espèces floristiques d'intérêt patrimonial, offrant en particulier une grande richesse en orchidées. Ces pelouses, ainsi que les prairies naturelles, habitats ouverts jouent par ailleurs un rôle considérable pour le déplacement des chiroptères et leurs territoires de chasse. Les pelouses sèches présentent un intérêt patrimonial fort. En effet, leur organisation en réseau autour du massif favorise les échanges écologiques, indispensables à la pérennité des espèces qu'elles abritent. La préservation de ces milieux passe par la conservation et l'entretien de cette dynamique, le pâturage restant le moyen le plus adapté sur une durée longue. En effet, ces milieux souvent abandonnés et parfois menacés par le développement des activités de loisirs, conservent des intérêts non négligeables : ils peuvent fournir un fourrage intéressant car riches en espèces floristiques, être utilisés par les apiculteurs, ou encore constitués des réserves de biodiversité, permettant la conservation d'espèces de faune et de flore d'intérêt patrimonial, remarquables à une échelle locale.

En savoir +> <http://www.jne.asso.fr>

## Agir pour la biodiversité

■ Willy Guillet,  
Jura Nature Environnement  
coordinateur des actions  
« Arbres têtards »



Longwy-sur-le-Doubs, août 2014

# entretenir et restaurer les arbres têtards

Les arbres têtards ont été formés par la main de l'homme depuis des décennies pour des usages variés : fagots, vannerie, fourrage, ombrage pour le bétail, etc. C'est un entretien régulier, tous les 5 à 15 ans en fonction des essences, qui permet à l'arbre de garder sa caractéristique d'arbre têtard.

**D**e nos jours, ces arbres, également nommés Trognes, sont peu à peu oubliés par la population et disparaissent de nos campagnes, faute d'entretien. Toutefois ils font partie intégrante de notre patrimoine local, du paysage rural et représentent un écosystème accueillant pour une faune et une flore de qualité.

### L'arbre têtard, support de biodiversité

Du fait des tailles régulières réalisées à une hauteur définie du tronc, celui-ci crée des excroissances qui forment cette tête caractéristique et qui favorisent l'apparition rapide de cavités jusqu'au cœur du tronc. Cette multitude de cavités de taille variable permet à toute une faune de s'installer : oiseaux cavernicoles, rongeurs, chauves-souris, reptiles, amphibiens, invertébrés, etc. De plus, l'accumulation de brindilles, petites branches et feuilles mortes tombées dans les cavités se transforme petit à petit en un terreau très riche, à l'abri des intempéries. Ce terreau accueille à son tour de nombreuses espèces d'insectes. C'est par exemple dans ce terreau que grandit la larve du Cétoine doré, un coléoptère pollinisateur, ou encore celle du Pique-prune, un coléoptère protégé nationale-

ment. Le têtard devient également un lieu de croissance pour de nombreux végétaux, des plus petits (mousses, lichens) aux plus grands (arbustes).

### Une action de préservation

C'est pour sauvegarder et valoriser ce patrimoine arboré que le programme Biodiversité Haies de France Nature Environnement Franche-Comté et Jura Nature Environnement, avec le soutien du Conseil Régional et de la DREAL Franche-Comté, met en œuvre une action de restauration sur trois sites franc-comtois :

- région Doloise, au bord du Doubs
  - bassin lédonien, sur les communes de Montmorot et de l'Étoile
  - vallée de l'Ognon, à Étrabonne
- Sur chacun de ces sites, des professionnels de l'élagage interviennent pour réaliser la taille en têtards sur une centaine de vieux arbres nécessitant un entretien d'urgence. Si les essences d'arbres entretenues en têtards peuvent être nombreuses, la grande majorité des trognes trouvées en Franche-Comté sont des saules (Saulle blanc pour la plupart).

lequel plusieurs centaines de têtards ont été restaurés dans les communes de la basse vallée du Doubs en aval de Dole. Ces actions permettent la préservation d'un continuum d'arbres têtards le long du Doubs, ainsi que le maintien de milieux favorables à des espèces emblématiques du Jura comme la Chouette chevêche, la Huppe fasciée ou le Torcol fourmilier. Un partenariat entre le CHS de St Ylie, JNE et Dole Environnement permet d'organiser les chantiers et pérenniser la préservation des arbres. 25 arbres ont été taillés début 2015 par l'entreprise Arbor & Sens, et l'action va se prolonger par la taille d'une trentaine d'autres en 2016. Le bois issu de la taille sera réinjecté dans la filière bois-énergie.

Les rémanents, petites branches, vont faire l'objet d'un broyage à l'aide du soutien technique de la Ville de Dole, et seront valorisés localement par les espaces verts du CHS de St Ylie et de la ville de Dole. Les résidents du CHS bénéficient, dans le cadre de ce partenariat, de plusieurs animations et petits chantiers organisés par Dole Environnement. ■

**En savoir +>**  
<http://fne-franche-comte.fr/arbres-tetards/>

### Histoire d'un arbre pas comme les autres

L'homme primitif recépait sans doute déjà les saules pour obtenir les longues et fines baguettes d'osier dont il avait besoin pour la vannerie. Au néolithique, avec l'apparition de l'élevage, l'obtention d'un complément fourrage par le recépage régulier de certaines essences dont le feuillage était naturellement recherché par les animaux domestiques est une hypothèse envisageable, mais ce n'est qu'à partir du Moyen Âge que l'on est certain de l'exploitation des arbres sous cette forme grâce à l'iconographie qui est parvenue jusqu'à nous. Les enluminures nous montrent des saules exploités pour la vannerie, pour la réalisation de haies sèches ou de potagers en carré. Tout au long de l'histoire, des artistes (Bruegel, Van der Weyden, Van Gogh, Monet...) nous ont transmis des représentations d'arbres d'émonde. Ces arbres faisaient partie intégrante des paysages agrestes et formaient l'environnement quotidien du monde rural jusqu'à la révolution agricole qui a suivi la deuxième guerre mondiale... ■



Torcol fourmilier



Huppe fasciée



Chevêche



Les Très Riches Heures du Duc de Berry (détail)



Pieter Bruegel, 1565  
La journée sombre (détail)



Le Pique-prune ou scarabée pique-prune (*Osmoderma eremita*) est un insecte de la famille des Cétoniidés. C'est une espèce en régression, menacée et protégée.



Dole Saint Ylie

Dampierre

# Une graine pour la paix !

« Les arbres gigantesques partent toujours d'une minuscule graine ».

**A**insi parlait Pierre Jacquin- Porretaz le 9 janvier 2016, quand l'Association pour le Désarmement Nucléaire (ADN) a planté un ginkgo biloba sur la place de l'église, à Dampierre, en présence du maire et de ses adjoints et conseillers et de 80 adhérents et sympathisants.

## Qu'est-ce qu'un ginkgo biloba ?

Le ginkgo, sur notre planète depuis 270 millions d'années, est considéré comme l'ancêtre du monde végétal, bien avant les dinosaures et autres créatures diverses. Arbre remarquable par son ampleur, la forme de ses feuilles, leur couleur flamboyante à l'automne, il est aussi celui qui seul a résisté à la mort atomique, sur le sol d'Hiroshima et de Nagasaki. Le ginkgo biloba est un magnifique symbole de l'espoir que la vie peut triompher des forces mortifères que l'homme a mises en œuvre. Il va grandir, et avec lui va grandir la volonté citoyenne d'une France exemplaire, sans l'arsenal mortel de la bombe atomique

**« Un seul homme armé de courage vaut une majorité. »**

Andrew Jackson

## L'ADN-MAN

L'Association pour le Désarmement Nucléaire unilatéral de la France/ Mouvement pour une Alternative Non-violente est une association Franco-Comtoise basée à Dampierre. Elle rassemble des militants inquiets de la menace redoutable que fait peser l'armement nucléaire sur la planète.

Comme « un seul homme armé de courage vaut une majorité », elle tente donc de faire abandonner cette politique dangereuse et stérile de dissuasion nucléaire en demandant par la non violence et le pacifisme, le retrait unilatéral de l'armement nucléaire de la France.

L'association s'est engagée dans la recherche et la diffusion de ses réflexions, notamment par les conférences de Jean Marie Muller en 2015, la venue de Jean Ziegler prévue en 2016, et chaque année le jeûne des 6/9 août, anniversaire de la destruction d'Hiroshima et Nagasaki. L'A.D.N. interpelle régulièrement par courrier les responsables politiques et religieux pour une prise de conscience face à ce problème. ■



## La genèse de l'association

Au retour du voyage de Lucien Converset à Bethléem en 2013, avec son âne Isidore, voyage que vous avez peut être suivi sur le blog « Lulu en camp volant », certains ont décidé de poursuivre son engagement dans la non violence et le Désarmement Nucléaire unilatéral de la France. Les 6 et 9 Août, chaque année, se commémore dans le monde entier le bombardement nucléaire de Hiroshima et Nagasaki. Dès 2013 un groupe important décide de jeûner à cette occasion à Dampierre sur la place de l'église. La municipalité les accueille et les abrite. A partir de là, le groupe ADN se constitue, décide de jeûner et de se rencontrer chaque premier lundi du mois pour faire avancer la cause de la non-violence et du désarmement nucléaire, il est accueilli maintenant dans la salle de la mairie de Dampierre. ■

En savoir +> 03 84 82 47 35  
2bis, rue de la source 39700 Dampierre  
✉ adnmanfranchecombe@gmail.com  
<http://luluencampvolant.over-blog.com/>

## Appel d'urgence !

*Il est grand temps d'écoper la barque mondiale  
Qui part à la dérive sur des océans de plus en plus acides.  
Il ne suffit plus, en guise de S-O-S  
De lancer des bouteilles de larmes amères  
Mais seulement de saisir l'opportunité de la COP 21*

*Enfin, les Grands de ce monde se sont presque tous mis à table  
Pour évoquer une stratégie limitant le réchauffement climatique.  
Ils ont présenté leurs vœux les plus sincères  
A ceux qui voudront bien les entendre,  
Espérons en toute bonne foi, qu'ils ne soient pas pieux.*

*Paris a été le Théâtre d'une Déclaration d'intention  
Des droits de l'Homme à ne plus polluer, Bravo !  
Il ne reste plus qu'à rebondir  
Et concilier l'être et l'avoir d'un bout à l'autre de la planète.*

*Et pourtant, certains rêvent encore  
De mettre le monde sous cloche et d'en faire un Center Park radieux !  
Mais laissons cela aux promoteurs prometteurs ...*

*Au contraire,  
Face au vent qui se lève,  
Il faut planter des arbres  
Avant que l'orage qui gronde  
Ne sème la tempête.*

*La COP 21 a hérité d'une présidente  
Qui, n'en doutons pas, saura lui donner une suite royale.  
Mais la ratification finale d'un accord par les états reste à faire  
Et la chaleur n'attend pas le nombre des années !  
C'est à présent que se joue l'avenir  
Alors, chose promise, chose due.*

*Cette prise de conscience politique doit dépasser le Scoop  
Et son écume médiatique.  
L'espoir de ramener la barque à bon port est possible  
Si chacun met la main à la rame.  
Un monde avec quelques degrés supplémentaires de chaleur humaine  
Sera donc le bienvenu. ■*

par Charly Gaudot

Passons à l'action !

# Et si on investissait dans les renouvelables ?



**ÉNERGIE PARTAGÉE**

*Est-il possible de faire converger la nécessaire transition énergétique, la citoyenneté, la solidarité, la finance, l'esprit d'entreprise, l'emploi local, le financement des communes, la rentabilité pour les actionnaires ... et bien d'autres chose encore ?*



■ Nicolas Roques, Dole

*Issue en 2010 des cercles militants de l'économie solidaire et des mouvements pour la transition écologique, Énergie Partagée a convaincu 3 000 personnes d'investir 6,2 millions € dans son capital. Depuis son lancement, Énergie Partagée a soutenu la réalisation de nombreux projets (toitures photovoltaïques, parcs éoliens, micro-chaufferies bois), et plus de 30 sont en cours d'instruction.*

En savoir +>  
<http://energie-partagee.org/>

**T**rop beau pour être vrai, diront certains. C'est pourtant ce que des citoyens proposent de faire avec le projet éolien de Chamole, à côté de Poligny. Le travail acharné depuis 2007, d'une équipe resserrée autour du maire Jean-Louis Dufour, est en passe de porter ses fruits : l'obtention du permis de construire d'un parc éolien de 6 aéro-générateurs ouvre la voie à la réalisation d'une première en Franche Comté : permettre à des citoyens de prendre leur avenir énergétique en main et de choisir d'où vient et comment est produite, l'énergie qu'ils consomment.

### Un financement local

Le Club d'Investissement dans les Energies Renouvelables Citoyennes est un mode d'investissement local qui se développe en France, à l'instar du parc éolien de Béganne (Morbihan), qui a été entre autre financé par 53 clubs. Ces derniers ont apporté près de 1,4 million d'euros à la société Bégawatt, qui disposant ainsi d'un apport suffisant, a pu négocier un prêt auprès des banques pour la construction du parc.

### Créer un CIERC Nord Jura

Les dépenses énergétiques représentent plus de 1000 € par habitant et par an, hors activités des entreprises : ce flux financier énorme quitte le territoire. Pourquoi ne pas « garder une partie de cet argent sur le territoire » ? Serre Vivante propose de créer un CIERC Nord Jura et soutenir ainsi le projet de Chamole.

Si vous souhaitez plus d'information ou que vous êtes déjà prêts à vous lancer dans l'aventure, rendez-vous à la mairie de **Menotey le jeudi 9 juin à 20h30**.

### Qu'est-ce qu'un CIERC ?

C'est un groupe de 5 à 20 personnes qui s'unissent sous la forme d'une indivision volontaire conventionnelle, pour investir de 100 € à 5000 €, dans les parts d'une société de développement ou d'exploitation dans les énergies renouvelables. Un gérant est mandaté par les membres pour organiser le fonctionnement du club et gérer les relations avec la banque qui porte le compte du club et la ou les sociétés du portefeuille. Les CIERC sont des clubs d'investisseurs dédiés au financement de projets citoyens dans les énergies renouvelables, au carrefour

de l'épargne de proximité, de l'épargne éthique et de l'épargne solidaire.

### Pays-Bas: 1,3 million d'€ levés en quelques heures

*En Allemagne ou aux Pays-Bas, il n'est plus nécessaire de convaincre les particuliers d'investir dans les énergies renouvelables. En Allemagne, le nombre de coopératives d'énergie renouvelables a explosé en 2012 (50 % de l'électricité d'origine renouvelable est issue de projets citoyens). Aux Pays-Bas, la plateforme d'investissement Wind Centrale, sorte de Énergie Partagée 2.0 a battu en septembre 2013 un record de vitesse : il a suffi de quelques heures pour lever 1,3 millions € auprès de 1700 ménages qui sont devenu « copropriétaires » de leur éolienne. Le Danemark impose, lui, aux développeurs de réserver 20 % du capital d'un projet éolien aux riverains concernés par le projet.*

### Pourquoi créer un club d'investisseurs ?

C'est un groupe local et convivial qui peut être créé en famille, avec des amis ou des voisins. Il peut gérer en interne la sortie d'un membre par un rachat de ses parts. Le gérant est un relais efficace. La gouvernance est simplifiée par la réduction du nombre d'associés. Pour les clubs d'investisseurs classiques, les avantages fiscaux portent sur l'exonération des plus-values réalisées annuellement sur les achats et ventes d'actions du portefeuille pendant la durée de vie du club. L'investissement dans un club dédié à un projet dans les EnR est à long terme et non spéculatif, la fiscalité portera sur les dividendes versés annuellement et la plus-value réalisée lorsque le membre sort du club. ■



**DOLE-TAUAUX, L'AÉROPORT DE TROP**

**Les bons chiffres concernant la hausse du trafic en 2014 cachent une situation financière de l'aéroport tout à fait inquiétante.**

Alors que les résultats nets de la société d'exploitation de l'aéroport de Dole/Jura pour les exercices précédents étaient tous positifs pour un nombre de passagers bien moindre, l'exercice 2014 marque une rupture avec, pour la première fois, un résultat négatif qui se monte à -318 770 €. La part du chiffre d'affaire dans les recettes des comptes de l'exploitant de l'aéroport diminue. Le chiffre d'affaire représente seulement 23,7 % des produits en 2014 contre 25,5 % en 2013, 25,1 % en 2012, 29,9 % en 2011 et 35,3% en 2010. Entre 2013 et 2014, alors que le trafic augmentait de 45 % avec 35 703 passagers supplémentaires, le chiffre d'affaire a diminué de 5 % soit une baisse -55 073 €. Le chiffre d'affaire par passager s'effondre encore bien plus. Si en 2011, le montant du chiffre d'affaire rapporté au nombre

**Un résultat inversement proportionnel au trafic**

de passagers atteignait 142,68 €, ce chiffre est tombé à 21,63 € en 2012, à 12,59 € en 2013 et à seulement 8,23 € en 2014.

**Un aéroport sous perfusion publique**

Les aides publiques, à savoir les aides aux lignes, la subvention versée par le conseil départemental à la société d'exploitation de l'aéroport de Dole-Jura et le FIATA (Fonds d'Investissement des Aéroports et du Transport Aérien) représentent la majeure partie des recettes de l'exploitant. La part des aides publiques dans les recettes ne cesse de progresser depuis 2011. Ces aides publiques représentent plus de 75 % des produits en 2014 contre 73,3 % en 2013, 74,7 % en 2012 et 69,3 % en 2011. Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, le montant des aides publiques est loin d'avoir diminué malgré l'accroissement du trafic qui est passé de 3 275 à 115 731 passagers entre 2011 et 2014. Le montant total des subventions a, au contraire, été pratiquement multiplié par 3 sur la même période passant de 1,08 à 3,01 millions d'euros.

**Un aéroport toujours plus dépendant des compagnies low-cost ...**

Les passagers low-cost représentent l'immense majorité des voyageurs avec 93,5 % du trafic en 2014. Ce

chiffre ne cesse de progresser puisque les vols à bas coût représentaient 86,1 % des passagers en 2013 et 88,7 % en 2012. Avec 101 149 passagers sur 4 lignes (Porto, Marrakech, Lisbonne et Fès), la compagnie Ryanair a assuré à elle seule 87,8 % du trafic total en 2014 et près de 93,8 % du trafic low-cost de l'aéroport dolois. Comme l'indique une étude de l'Agence Régionale de Développement de Franche-Comté réalisée à la demande du Conseil Régional en mai 2014 : « Dans la configuration actuelle, ce modèle (low-cost) est jugé comme risqué par les professionnels. Les aéroports régionaux en sont globalement dépendants, et ils ne sont pas en mesure de s'imposer aux compagnies. En dessous d'un certain volume de passagers, estimé à 200 000 par an pour un aéroport, ce sont les compagnies qui fixent leurs conditions et décident ou pas de desservir un aéroport, à leurs conditions. La concurrence est de mise entre les aéroports : réduction des taxes, accroissement des services, augmentation des subventions (investissement, démarrage, promotion...). Sans pour autant garantir la pérennité des lignes ouvertes : les contrats standards avec les compagnies leur autorisent la possibilité de supprimer une desserte unilatéralement et sans contrepartie ». ■

**Center parcs : la bulle fait pschitt ...**

**Pierre & Vacances reporte sa décision définitive d'implanter deux nouveaux Center Parcs à Poligny (Jura) et au Rousset (Saône et Loire). Le promoteur reconnaît nécessaire la réalisation d'études complémentaires.**

Les études soumises au débat public en 2015 étaient donc bien insuffisantes. C'est pourtant sur ces éléments biaisés que le promoteur avait emporté l'adhésion des élus.

**Pour un autre modèle touristique**

Les associations de protection de la nature et de l'environnement de Bourgogne et de Franche Comté, critiques par rapport aux projets de Center Parcs, accueillent cette annonce comme le résultat de leur participation utile et entendue lors du Débat Public. Le groupe Pierre & Vacances s'est trouvé confronté à une volonté citoyenne responsable et exigeante. Car au-delà des nombreux enjeux environnementaux qui clignotent au rouge sur ces dossiers, il y a surtout une mobilisation massive pour décrier un modèle aujourd'hui obsolète, tota-

lement dépassé. Un tourisme responsable ne peut pas passer par des actes irresponsables comme celui de chauffer à l'année une bulle tropicale à 29° ! Il faut innover pour proposer un tourisme plus ambitieux sur le plan environnemental. Pour Patrice Bau, président de Jura Nature Environnement : « La transition énergétique est une vision d'avenir, pas un vœu pieux ». Très consommateurs d'espaces naturels, extrêmement gourmands en eau et en énergie, combien de temps encore ces projets verront-ils le jour en France ? : « Notre région a mieux à faire et à financer pour pouvoir s'enorgueillir de proposer un vrai tourisme de qualité » note Pascal Blain, président de FNE Franche-Comté. Catherine Schmitt, présidente de FNE Bourgogne dénonce les « pratiques en



trompe l'œil ». Elle ajoute « N'oublions pas que ceux qui viennent découvrir nos régions, que ce soit en Franche-Comté ou en Bourgogne, recherchent l'authenticité dans des régions fières de leurs paysages et de leur qualité de vie. »

**Pour l'abandon de tous les mauvais projets**

Denez L'Hostis, président de FNE national : « Un projet de center parcs ne doit pas se faire n'importe où ni n'importe comment, en tout cas certainement pas au détriment de zones naturelles et en particulier de zones humides. L'ensemble des projets de Pierre et Vacances sont concernés, car en contradiction avec les engagements de la France pendant la COP 21. L'exemple de Roybon en est emblématique : c'est le prochain projet à abandonner ! ». ■



Changements climatiques

# Le Pape s'engage

En décembre 2015 à Paris, 195 pays sont tombés d'accord avec l'objectif ambitieux de limiter le réchauffement au-dessous de 2°. Le plus important réside dans la prise de conscience universelle qui s'est manifestée à l'occasion de cet événement.



Les voix les plus diverses se sont exprimées, scientifiques, philosophes, sociologues, hommes d'états et religieux, pour alerter l'opinion mondiale sur l'urgence à préserver l'environnement par une solidarité internationale faisant le lien entre la pauvreté, les forces économiques et les questions écologiques.

## François s'engage pour la planète

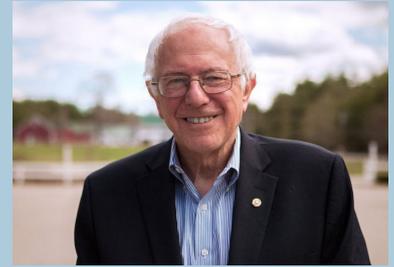
Devant l'urgence climatique, le pape s'est engagé clairement. La première encyclique intégralement rédigée par le pape en exercice, baptisée «Laudato si» (Loué sois-tu), porte sur la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique. Adressé à tous, et pas seulement aux catholiques, ce texte a fait partie des documents de la négociation.

«pulsive» et «la culture du déchet». En particulier, le texte émet des réserves sur l'usage des organismes génétiquement modifiés (OGM) et sur l'agriculture intensive qui entretiennent une «dette écologique» des pays du Nord envers ceux du Sud. Le pape a appelé ainsi les dirigeants à s'entendre : « Les négociations internationales ne peuvent avancer à cause de la position de pays qui privilégient leurs propres intérêts nationaux plutôt que le bien commun global ». Avant de dénoncer « la faiblesse de la réaction politique internationale » et « la soumission de la politique à la technologie et à la finance ». Si François encourage le développement des énergies renouvelables, et le recours à la technologie pour lutter contre le dérèglement climatique, il précise que les changements de comportements et la remise en cause de notre société d'hyperconsommation restent inévitables. Ces évolutions d'habitude ne peuvent venir que grâce à un esprit de solidarité avec les générations futures. En fait, il faudrait «juste un peu plus d'amour que d'ordinaire», pour que la transition écologique devienne réalité.

## Non pas une, mais Des écologies

Le Pape enfin, dans le chapitre 4, un des plus engagés, décline l'écologie sous toutes ses formes. L'écologie environnementale : « les espèces vivantes constituent un réseau que nous n'avons pas encore fini d'identifier et de comprendre », l'écologie sociale : «on ne peut séparer la nature et la société humaine qui l'habite », l'écologie économique : il invite à se poser les bonnes questions sur notre modèle de production, de consommation, et d'acaparement systématique, l'écologie culturelle : le rouleau compresseur de la mondialisation et de la standardisation fait disparaître des pans entiers de cultures traditionnelles qui sont une perte inestimable pour l'humanité. Il précise : « l'écologie doit être souple et dynamique ». ■ Nicolas Roques

Bernie Sanders : le plus écologiste des candidats aux primaires de l'élection présidentielle américaine.



Inconnu il y a quelques mois, Bernie Sanders est au coude-à-coude avec Hillary Clinton dans la course aux primaires. Connu pour sa bataille contre les inégalités, il s'engage aussi fermement contre le changement climatique.

En tant que sénateur du Vermont, il s'est déjà battu pour la généralisation de l'énergie solaire et a proposé de nombreuses lois écologistes, par exemple le « Climate Protection Act ». Il s'agissait de taxer les émissions de carbone et de méthane et de redistribuer la grande majorité des revenus aux contribuables, le reste allant à des investissements verts. Sans surprise, le texte a été rejeté tout comme « 10 Million Solar Roofs & 10 Million Gallons of Solar Hot Water Act », 10 millions de toits solaires et 10 millions de galons d'eau chaude solaire. Il reprend ces idées en tant que candidat du parti démocrate. Il s'engage contre le changement climatique, prône l'instauration d'une taxe carbone et le développement de l'énergie solaire aux USA. C'est, estime-t-il, la stratégie la plus efficace pour à la fois réduire les émissions, mettre en lumière le vrai coût des énergies fossiles et rendre les énergies renouvelables plus abordables. Il s'oppose aussi à l'extraction de gaz de schiste.

Il dit : « Les scientifiques sont presque unanimes : le changement climatique est réel, il est causé par l'activité humaine et est déjà à l'origine des problèmes dévastateurs aux États-Unis et dans le monde. Ils nous disent que, si nous ne nous battons pas avec force, la situation deviendra bien pire dans les années à venir en termes de sécheresse, d'inondations, de tempêtes extrêmes et d'acidification des océans. Malheureusement, nous avons maintenant un parti républicain qui est plus soucieux de protéger les profits d'Exxon, BP et Shell et l'industrie du charbon que la protection de la planète. Alors que les entreprises de combustibles fossiles engrangent des profits records, le changement climatique ravage notre planète et notre peuple - parce que l'industrie la plus riche de l'histoire de notre planète a soudoyé des politiciens en ignorant la science ». ■

“ Dieu pardonne toujours ; nous, les hommes, nous pardonnons parfois ; la nature ne pardonne jamais ”

## Un texte très documenté

L'encyclique compile les données scientifiques les plus récentes qui font la preuve du réchauffement climatique et lui attribue une origine anthropique, en particulier via la combustion des énergies fossiles. « La majeure partie de ce réchauffement global des dernières décennies est due à la grande concentration de gaz à effet de serre émis surtout à cause de l'activité humaine », explique le texte. Fort de ce constat, le pape appelle à répondre au « défi urgent de protéger notre maison commune (...) Aujourd'hui, croyants et non-croyants sont d'accord sur le fait que la Terre est essentiellement un héritage commun, dont les fruits doivent bénéficier à tous ». Pour répondre à cet enjeu, François dresse quelques pistes comme un rétablissement de l'équilibre Nord/Sud : « Le réchauffement causé par l'énorme consommation de quelques pays riches a des répercussions sur les endroits les plus pauvres de la Terre, spécialement en Afrique ». Il dénonce « la consommation com-



© Patrice Raydelet

## Savoie : Le renard n'est plus « nuisible » !

*Fautes de preuves suffisantes de dégâts, goupil sortira le 1er juillet de la liste départementale des nuisibles.*

La Savoie devient ainsi le troisième département, après Paris et la Corse, à libérer le renard. La réglementation prévoit une réévaluation annuelle des espèces classées nuisibles. Une première liste est décidée par le ministère de l'Environnement et opposable sur tout le territoire national. Une seconde est adoptée par chaque préfecture, en tenant compte des spécificités du département. Toutes deux doivent être motivées par les enjeux de la protection de la faune et de la flore, de la prévention de dommages agricoles et forestiers, de dégâts à la propriété ou en fonction d'un intérêt de santé et de sécurité publique. En consommant quotidiennement de très nombreux campagnols et autres micromammifères, le renard est utile, auxiliaire précieux pour les paysans qui pratiquent l'élevage de plein air. Il faut savoir que le renard véhicule moins de maladies que les chats et les chiens domestiques et qu'il évite la propagation d'épidémies en éliminant des charognes, ainsi que des parasitoses en chassant les rongeurs. Les dommages que le renard peut causer dans les basses-cours peuvent être limités en adoptant des mesures élémentaires de protection des poulaillers. L'impact des prédateurs, renard en tête, est positif : ils participent à l'équilibre naturel.



## SUR LA PISTE DU LYNX DANS LE JURA

*En mars dernier s'est déroulé le premier séjour jurassien né du partenariat entre le Pôle Grands Prédateurs et Jura Tourisme.*

Intitulé "Sur la piste du lynx", ce week-end jurassien a ravi les 8 participants venant de la région lyonnaise, de l'Ain, de l'Oise, de Savoie et... du Jura ! Destiné à mieux connaître l'habitat et la vie du discret félin, ce séjour a également pour but la découverte du Jura. Au programme de nombreuses sorties sur le terrain (Petite Montagne, 1<sup>er</sup> Plateau, secteur de Champagnole,

réserve naturelle dans le Jura suisse...) et promotion de spécialités jurassiennes. Au cours du week-end, de nombreuses espèces de la faune jurassienne ont été observées et photographiées : renard, buse, chamois, grand corbeau, cincle, milan royal, chevreuil, faucon crécerelle... et des centaines de traces furent "auscultées" pour déterminer l'identité des "promeneurs". La découverte d'une piste d'un jeune lynx le dimanche, après celle de poils le samedi, a enthousiasmé le groupe qui a pu ainsi apprendre à reconnaître les indices de présence du félin. Cette première édition du séjour "Sur la piste du lynx" a donc tenu toutes ses promesses, espérons que d'autres séjours seront proposés l'hiver prochain.

+><http://www.polegrandspredateurs.org>



Le Mont Guérin, hier (1962) et aujourd'hui

## Remonter dans le temps, par les cartes ...

*L'IGN signe une très belle prouesse !*

Et vous permet de juxtaposer les cartes de Cassini du XVIII<sup>e</sup> siècle ou les cartes d'état-major du XIX<sup>e</sup> avec les cartes récentes ou les photos aériennes d'hier ou d'aujourd'hui. De quoi (re)découvrir son histoire et ses racines par la toponymie et la géographie. Un voyage dans notre beau pays, qui peut prendre beaucoup de temps...

+><https://remonterletemps.ign.fr/>



## Un moteur de recherche sur Internet éthique et solidaire ?

*Cela existe, il s'appelle Lilo.*

C'est simple : chaque fois que vous effectuez une recherche, vous gagnez une goutte d'eau, que vous décidez de reverser à un des projets soutenus par la plateforme. Rendue publique il y a un peu plus d'un an, en février 2015, elle séduit déjà plus de 60 000 utilisateurs par jour. Les fondateurs, Clément Le Bras et Marc Hausser, ont d'abord cherché comment injecter du sens dans nos pratiques numériques. Ils se sont intéressés à la publicité, avant de réaliser que ce sont les moteurs de recherche qui génèrent potentiellement le plus d'argent. Rien qu'avec ses recherches, un individu génère environ 30 € de revenu annuel pour Google ! Concrètement, Lilo est un méta-moteur qui agrège les résultats des principaux moteurs de recherche (Google, Yahoo et Bing). Lilo s'engage à reverser 50% des revenus aux associations choisies par la communauté et 5% sont destinés à compenser les émissions de carbone des recherches. Une démarche environnementale, pour une entreprise qui se veut la plus responsable possible. A essayer !

+> <http://www.lilo.org/fr/>

## Panneaux solaires usagés, on recycle !

*Depuis janvier 2015, PV CYCLE a obtenu l'agrément des pouvoirs publics afin d'assurer la collecte et le traitement des panneaux photovoltaïques.*

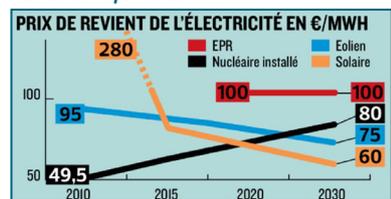
La transposition en droit français de la réglementation DEEE en août 2014 a fait de la gestion des déchets issus de panneaux photovoltaïques une obligation juridique pour tout importateur ou fabricant basé en France. Fondé en février 2014 (autour de l'association du même nom par EDF EnR, Urbasolar, Sillia Energie, le Syndicat des Energies Renouvelables) afin d'offrir des services dédiés de mise en conformité légale et de gestion des déchets, PV CYCLE France a su convaincre grâce à son avance en matière de gestion des déchets photovoltaïques. Avec plus de 10 000 tonnes de panneaux photovoltaïques traitées, et un réseau de collecte étendu, PV CYCLE est seul système collectif dédié en Europe à opérer à l'échelle industrielle.



*Actuellement, environ la moitié des antibiotiques produits dans le monde sont utilisés dans les élevages où ils sont souvent employés de manière déraisonnable pour traiter les animaux.*

En outre, même si leur usage comme promoteur de croissance n'est plus autorisé dans l'Union européenne depuis 2006, c'est loin d'être le cas dans d'autres pays d'où peut provenir la viande ou le poisson que nous consommons. Ces mauvaises pratiques entraînent le développement de bactéries infectieuses qui sont résistantes aux antibiotiques, c'est ce que l'on appelle l'antibiorésistance. Près de 13 000 patients meurent chaque année des suites d'une infection causée par un germe dit multi-résistant aux antibiotiques, d'après le ministère de la Santé. Informer les consommateurs est primordial afin de responsabiliser, en rappelant que chacun peut agir à son niveau. A noter que seul le label Bio, vous assure de consommer une viande issue d'animaux élevés sans antibiotiques.

+><http://www.lepointsuratable.fr/envie-de-savoir/quels-risques-dans-nos-assiettes/la-resistance-aux-antibiotiques.html>



*Un petit graphique pour expliquer pourquoi Areva est en faillite et EDF le sera bientôt.*

Et pourquoi l'héritage de 40 ans de tout nucléaire va coûter (très) cher aux contribuables français (et ça a déjà commencé)... Guillaume Duval, journaliste à Alter Éco, qui publie ce graphique n'en connaît pas la source mais confirme les ordres de grandeurs. Les dynamiques à l'œuvre sont bien celles-là et ce sont bien elles qui expliquent les difficultés actuelles des opérateurs du nucléaire français...

## LE CHIFFRE

**30** C'est le nombre d'années écoulées depuis la catastrophe de Tchernobyl ... A Tchernobyl, comme à Fukushima, les manœuvres, mensonges, dissimulations qui sont orchestrés à grands frais par le lobby nucléaire mondial, ont pour but sa propre survie. Cela se traduit en France, encore plus qu'ailleurs, par une véritable obstination à maintenir cette filière envers et contre tout.

# L'AGENDA DU MASSIF DE LA SERRE : VOS RENDEZ-VOUS LOCAUX ...

## Jardin d'art à Valay (70)

En prélude à la semaine nationale "Rendez-vous au jardin".

### Sortie découverte

samedi  
28 mai  
2016

#### Rendez-vous :

- 10h15 à Marpain, place des tilleuls (covoiturage)
- 10h45 à Valay, devant l'église.



Association CDMM « Quatre villages : une commune » 28, rue des tilleuls à Marpain - 39290 Dammartin-Marpain

#### Le matin :

Les jardins fleuris, secrets et sculptés de Rina Van Gelder  
<http://www.rinavangelder.nl/>

#### L'après-midi :

Le jardin des Vieilles Vignes de Mme Rivaton

Visites guidées adultes : 8€, collégiens : 4€, écoliers : 2€  
Inscriptions :

- Marie-Noëlle : 03.84.70.28.60 ou
- Véronique : 03.84.70.24.83 ou
- michel.camelot@orange.fr

## Les Croqueurs de Pommes, section Jura Dole et Serre



- **Samedi 14 mai**: TRAVAUX au verger conservatoire de 9h à 12h. RAVAGEURS ET INSECTES AUXILIAIRES MOYENS DE LUTTE à 14h.
- **Samedi 11 juin**: TRAVAUX au verger conservatoire de Montmiry-la-Ville de 9h à 12h. LA TAILLE EN VERT à 14h.
- **Samedi 30 juillet**: TRAVAUX au verger conservatoire de 9h à 12h
- **Dimanche 31 juillet**: VIDE JARDIN et MARCHÉ ARTISANAL à partir de 9h à Mutigney
- **Samedi 6 août**: GREFFE EN ECUSSON, de 14h à 17h au verger

Renseignements : Daniel Dubrez, président.  
d.dubrez@free.fr



**DIMANCHE  
22 MAI**

départ :  
**ARCHELANGE**



Renseignements : [www.acdtr.com](http://www.acdtr.com)

- **Mardi 17 mai** : "Au fil du Doubs" à Fretterans (71), 10 km. Départ 13h15 Manège de Brack, Jean-Luc : 03 84 71 49 08.
  - **Dimanche 22 mai** : "De vignes en vignes" à Auxey-Duresses, 14 km. Départ 8h30 Pl. Grévy, Marie-Alice : 03 84 72 85 11.
  - **Dimanche 29 mai** : Lanterne-Vertière, 20 km, 6h de marche. Départ 8h30 Pl. Grévy avec Yves : 03 84 81 06 88.
  - **Dimanche 5 juin** : Ormans, Puits de la Brême et ravin du Puits noir, 14 km, dénivelé 471 m. Départ 8h30 Place Grévy avec Marie-Alice : 03 84 72 85 11.
  - **Mardi 7 juin** : Ecoleux, Villeneuve d'Aval, Villers-Farlay, 11 km. Départ 13h15 Manège de Brack, Jean-Luc : 03 84 71 49 08.
  - **Dimanche 12 juin** : Belvédère du Pic de l'Aigle et tour des 4 lacs, ≈ 12 km. Départ 8h30 place Grévy ou 8h45 Poste de Parcey avec Nadeige et Josette G. : 03 84 81 16 43.
  - **Dimanche 19 juin** : 2 boucles = Blois-sur-Saïlle 4,6 km, dénivelé 220 m + Ladoye-sur-Saïlle 6 km, dénivelé 220 m. Dpt 8h30 Place Grévy avec Josette G. : 03 84 81 16 43.
  - **Dimanche 26 juin** : Arc-et-Senans, 9h45 en face des Salines avec Sylvie Ponnard, A.N. Besançon ≈ 20 km (6h de marche). Dpt 8h45, place Grévy avec Catherine C. : 03 84 72 60 73
- en savoir + : [www.utan-region-bourgogne-franche-comte.fr](http://www.utan-region-bourgogne-franche-comte.fr)

### \*CONFERENCE - DEBAT

Vendredi 20 mai à 20h30

### « Pourquoi tant de guerres ? » avec Dominique VIDAL

Un point sur la situation internationale et notamment au Proche et Moyen Orient. Des clés pour comprendre le monde et peser pour la justice, le droit, la paix et la sécurité de tous les peuples

Salle des Archebusiers (Avenue de Lahr) à Dole



Dominique VIDAL, journaliste au Monde Diplomatique, est l'auteur de nombreux ouvrages sur le Proche et le Moyen Orient, dont certains co-écrits avec son collègue Alain Gresh. Il a aussi écrit des livres sur la banlieue, la shoah, sur l'extrême-droite et sur l'Etat du monde. Il vient à Dole pour une conférence ouverte à tous.

Informations :

RESEAU POUR UNE PAIX JUSTE AU PROCHE ORIENT  
3 place de l'Eglise 39290 FRASNE LES MEULIERES  
06 89 43 14 00 / [reseauolepaixjusteapuo@gmail.com](mailto:reseauolepaixjusteapuo@gmail.com)

### \*Petits concerts du marché

Le samedi à 11h30, durée : 30 minutes au grand-orgue Riepp de la Collégiale

- 16 juillet : Jean-Christophe REVEL (Paris-Auch)
  - 23 juillet : Benjamin GUELAT (Zurich)
  - 30 juillet : Yoann MOULIN (Tours)
  - 6 août : Anne-Marie BLONDEL & Jean-Luc HO (Paris, Fresnes)
  - 13 août : Gabriel WOLFER (St Ursanne, Porrentruy)
- en savoir +> <http://www.amisorguedole.fr>

### \*Librairie La Passerelle - Conférence

Le vendredi 27 mai 2016, 18h Gratuit

### Les faucons pèlerins de la Collégiale de Dole

Exposé de Daniel Brémont, témoignage et photographies d'Henri Bertrand  
La Collégiale est fréquentée par de nombreuses espèces, dont le faucon pèlerin. Une aire artificielle a été installée fin 2014 et, en 2015, une première reproduction a réussi avec l'envol de deux jeunes !

Salins-les-Bains Moulin de Brains  
**5-6-7 MAI 2016**  
dans le Parc du Revirement

5 MAI : CELLO WOMAN plugged / IMBERT TIMBERY  
6 MAI : LES GRANDES GUEULES 1<sup>ère</sup> partie : CONTREBRASSENS  
7 MAI : Claudine LEBEGUEZ Nathalie MIRAVETTE

## FESTIVAL CHANSONS EN FÊTE 8<sup>ème</sup> édition

spectacles - animations livres/forum

[www.oreille-en-fete.fr](http://www.oreille-en-fete.fr)

## LES RESISTIVES

Lac de Bévaux

<http://collectifcitoyens.tumblr.com>

### FESTIVAL ECO-CITOYEN 23/24 JUILLET 2016

## Marché de Potiers

entrée libre samedi 14h-19h dimanche 10h-18h atelier enfants buffet - buvette

**25-26 JUIN**

## Menotey

le comité des fêtes de SALIGNEY vous invite à la

## FETE DE LA CULOTTE

samedi 11 & dimanche 12 juin  
stade communal, route de gendrey

souper dansant samedi soir et quilles et kermesses le dimanche après-midi avec cette année des jeux géants en bois.

Renseignements, réservations: 07 81 70 10 56  
ou par mail: [nicolas.lavry@free.fr](mailto:nicolas.lavry@free.fr)

### L'EXPERIENCE INTIME DU DESSIN

18<sup>ème</sup> salon du livre et de la BD  
Damparis, Gymnase A. Delaune  
21 et 22 mai, 10h30 - 19h  
Entrée libre.

### Exposition

Sélection d'une quarantaine de pièces de la collection d'arts graphiques.  
**Jusqu'au dimanche 22 mai**  
Ouvert tous les jours sauf dimanche matin et lundi, de 10h à 12h et de 14h à 18h

Musée des Beaux-arts 03 84 79 25 85. Gratuit

le 20 & 21 mai • Salle des Fêtes de DAMPIERRE  
**Gala de l'Ecole de Théâtre de Dampierre**  
Ateliers Enfants Ados Adultes. Spectacle de la compagnie : « STOP ! Ca conte pour du Beurre... »  
Entrée gratuite - Buvette et restauration sur place.

Samedi 18 juin à 18h • ORCHAMPS  
**Cloture de Saison : La petite et grande histoire d'Orchamps**  
Tout Public (1h). Vous pensez connaître Orchamps ? La Cie La Carotte, les habitants, les associations et les structures d'Orchamps vous feront redécouvrir cette ville autrement. Surprises, magie et fous rires assurés ! GRATUIT

La carotte  
Spectacles tout Terrain  
Théâtre de Territoire  
21 Chemin des Buissons 39290 DAMPIERRE  
[lacarotte.org](http://lacarotte.org)

### TEXTE & BULLE

12<sup>ème</sup> SALON DU LIVRE ET DE LA BD  
21 & 22 MAI 2016  
DAMPARIS (Jura)  
Parc de la Serronnière  
LELE DIANELO

INFORMATIONS  
organisateur  
coorganisateur  
sponsors  
exposants  
animateurs  
casseurs  
restaurateurs

**INFOS & RESERVATIONS**  
[contact@lacarotte.org](mailto:contact@lacarotte.org) • 03 84 81 36 77

Serre Vivante  
France Nature Environnement  
fne.asso.fr

## POUR QUE VIVE SERRE VIVANTE : JE SOUTIENS !

Créée en décembre 1992 pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse dans le massif de la Serre, l'association **SERRE VIVANTE** a pour objectifs :

- ✓ d'œuvrer pour le maintien de l'intégrité du Massif de la Serre.
- ✓ de mettre en place une centrale d'information et d'animation sur la Serre.
- ✓ d'élaborer un document de développement et de protection du massif.
- ✓ de faire progresser la législation sur les enclos et parcs de chasse et sur l'environnement en général

recopiez (ou découpez) et renvoyez à **SERRE VIVANTE, 39290 MENOTÉY**

J'adhère à l'association Serre Vivante et verse une cotisation de 10 € pour l'année 2016

Je fais un don de \_\_\_ € (66% déductibles de mes impôts !)

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Adresse électronique .....@.....